

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 24 octobre 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°494 ■

Chronique Eco

**Des zones
Economiques
Spéciales pour une
diversification
économique**

P 16

DES RÉFORMES IMPORTANTES ONT ÉTÉ ENGAGÉES

L'Algérie veut capter plus d'IDE

L'Algérie veut capter plus d'investissements étrangers directs (IDE). Des réformes importantes et profondes ont été engagées et mises en œuvre, dans ce sens, par le gouvernement, dont le but de créer un climat d'affaires attractif et faire de l'Algérie une destination incontournable pour les investisseurs étrangers. P 3



PROJET DE LA LIGNE
FERROVIAIRE BÉCHAR-
TINDOUF-GARA DJEBILET

**Livraison d'un premier
tronçon début 2025**



Les travaux de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet avancent à un rythme soutenu. D'ailleurs, le premier tronçon de 200 km de ce projet sera livré début 2025. C'est ce que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé mardi depuis Bechar.

P 2

LOI DE FINANCES 2025

**Vers une fiscalité plus
équitable et plus
inclusive**

La loi de finances de 2025 occupe une place centrale dans les discussions de l'Assemblée populaire nationale, où les regards se tournent vers les réformes fiscales annoncées. Au cœur de ce projet, l'objectif est clair : renforcer la justice fiscale et moderniser le système tout en préservant la stabilité économique.

P 3

AVEC UN INVESTISSEMENT
DE 4,5 MILLIARDS \$

**Plus de 100
entreprises
américaines opèrent
en Algérie**

Plus de cent entreprises américaines sont établies en Algérie, avec un investissement de 4,5 millions de dollars dans diverses initiatives commerciales. Ces chiffres témoignent des avancées significatives dans les relations économiques entre les deux pays. Elizabeth Moore Aubin, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, a indiqué que les États-Unis s'engagent à collaborer étroitement avec l'Algérie pour bâtir un avenir prospère et durable, soulignant l'importance d'un partenariat stratégique visant non seulement à stimuler la croissance économique, mais aussi à développer des secteurs clés tels que les énergies renouvelables et le tourisme.

P 2

PÉTROLE

**Le Brent à plus
de 75 dollars
à Londres** P 4

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Examen d'avant-projets
de loi relatifs à plusieurs
secteurs** P 3

LUTTE CONTRE LE CANCER

**Les cinq axes du plan
national** P 16

CONFÉRENCE AFRICAINE DE
L'EXPORTATION ET DE LA
LOGISTIQUE

Organisation
de la 1^{ère} édition lundi
prochain à Alger

La première édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra lundi prochain, dans le but de rapprocher l'exportateur de l'importateur, en impliquant tous les acteurs de ce processus économique, notamment à la lumière des accords de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF) auxquels l'Algérie a adhéré, a indiqué mercredi un communiqué de la société organisatrice. La Conférence qui sera organisée à l'hôtel Sheraton d'Alger par la société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), vise à mettre en exergue "les nouvelles dispositions et avantages mises en place par l'Etat au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique dans le cadre des accords de la ZLECAF, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs dans cette importante démarche économique", précise le communiqué. La conférence "réunira des experts, des institutions, des exportateurs, des logisticiens et des acteurs majeurs de l'économie africaine, ainsi que des opérateurs économiques nationaux (producteurs, industriels, transporteurs, exportateurs...) relevant de plusieurs secteurs, dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, des banques, des assurances et du transport", a-t-on expliqué.

PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Livraison d'un premier
tronçon début 2025

Les travaux de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet avancent à un rythme soutenu. D'ailleurs, le premier tronçon de 200 km de ce projet sera livré début 2025. C'est ce que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, a annoncé mardi depuis Bechar.

Par Selma R.

S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhoukh accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. «Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025», a-t-il souligné. De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, «aura un

grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays». A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Grira. «Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistre des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure», a expliqué Grira lors d'une présentation de l'état des travaux

du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf. Outre la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité qui comprend trois (3) importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la même échéance (le 1^{er} trimestre de 2025), a-t-il encore fait savoir. Pour les besoins de la concrétisation dans les mêmes délais prévus de ce tronçon, une entité de production de traverses en béton a été créée et équipée et dont la production a débuté en septembre 2024 avec 175 unités par jour des mêmes traverses en passant récemment à 1.500 unités similaires quotidiennement, a indiqué pour sa part Abdechafi Rabi, responsable du projet du même tronçon.

AVEC UN INVESTISSEMENT DE 4, 5 MILLIARDS DE DOLLARS

Plus de 100 entreprises américaines opèrent en Algérie

Par M. A.

Plus de cent entreprises américaines sont établies en Algérie, avec un investissement de 4,5 millions de dollars dans diverses initiatives commerciales. Ces chiffres témoignent des avancées significatives dans les relations économiques entre les deux pays. Elizabeth Moore Aubin, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, a indiqué que les États-Unis s'engagent à collaborer étroitement avec l'Algérie pour bâtir un avenir prospère et durable, soulignant l'importance d'un par-

tenariat stratégique visant non seulement à stimuler la croissance économique, mais aussi à développer des secteurs clés tels que les énergies renouvelables et le tourisme. Dans un entretien accordé à la télévision algérienne, l'ambassadrice a mis en lumière l'évolution des relations économiques entre les deux nations. Elle a déclaré : « Comme vous le savez, nos relations ont beaucoup évolué depuis mon arrivée ici. Nous avons travaillé ensemble pour construire un partenariat économique solide, ce qui signifie

créer des emplois en Algérie », ajoutant : « Nous cherchons à étendre cette coopération », et soulignant l'importance de faire croître les relations commerciales dans les deux sens. Elle a également mis l'accent sur les énergies renouvelables, en mentionnant : « J'étais récemment au salon Naptec, où j'ai eu l'occasion de signer un accord avec le ministre de l'Énergie. Plus de vingt entreprises américaines étaient présentes, et nous avons discuté de l'exploitation des ressources traditionnelles et renouvelables. » Cela illustre l'engagement mani-

feste des États-Unis à collaborer avec l'Algérie pour maximiser le potentiel de ce secteur crucial. L'ambassadrice a également abordé le secteur touristique, qu'elle a décrit comme ayant « un immense potentiel ». Elle a affirmé : « Nous travaillons avec l'Algérie pour développer des projets qui mettent en valeur les richesses culturelles et naturelles du pays. » Elle a évoqué les initiatives visant à enseigner l'anglais, déclarant : « Nous croyons que la formation linguistique est essentielle pour ouvrir des portes aux investisse-

ments et au tourisme. » En conclusion, Elizabeth Moore Aubin a exprimé sa vision d'un avenir partagé. « Nous avons beaucoup à accomplir ensemble pour renforcer la stabilité en Afrique et au Moyen-Orient, tout en bâtissant une prospérité économique durable », a-t-elle déclaré. Son enthousiasme pour les relations bilatérales et sa détermination à promouvoir des échanges fructueux sont des signes prometteurs pour l'avenir des relations économiques entre les États-Unis et l'Algérie.

COOPÉRATION NUMÉRIQUE

Tenue à Alger d'un Symposium algéro-hongrois

Le Symposium "Ponts numériques: les villes intelligentes d'Algérie et de Hongrie" s'est tenu, mercredi à Alger, en présence d'hommes d'affaires algériens et hongrois en quête d'opportunités de partenariats dans divers secteurs engagés dans la numérisation. "Nous organisons cet événement avec l'espoir qu'il marquera le début d'une coopération fructueuse entre les hommes d'affaires algériens et hongrois dans un domaine aussi important que la numérisation", a indiqué dans son discours inaugural du Sym-

posium, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, M. Gabor Levente Szarka. Soulignant les "forts liens d'amitié aux racines historiques" entre l'Algérie et la Hongrie et "l'existence depuis des décennies, d'une importante coopération entre les deux pays", il a évoqué la contribution, dans les années 1970 et 1980, de ses compatriotes dans des projets de développement économique de l'Algérie, en citant l'exemple de la conception architecturale du Stade Olympique du 5 juillet 1962 (Alger) et autres édifices publics et résidentiels. Pour sa part, le Directeur de la Coopé-

ration, des Affaires juridiques et de la Documentation au Haut Commissariat à la Numérisation (HCN), M. Abderrazak Ghli, a indiqué que la création de cet institution s'inscrit dans le sillage de "la révolution numérique" entamée par l'Algérie ces dernières années, pour laquelle une stratégie quinquennale (2024-2029) a été conçue, avec une vision prospective à l'horizon 2034. Après avoir détaillé les principaux axes de la transformation digitale en Algérie, il a fait état de la "préparation en cours" d'un projet de loi sur la numéri-

sation. Par ailleurs, l'attractivité de l'Algérie pour l'investissement étranger, tous secteurs confondus, a été passée en revue par le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, et la représentante de l'Agence nationale de la Promotion de l'investissement (AAPI), Imene Khechai. Au terme de ce Symposium, des rencontres B2B ont réuni les représentants des sociétés présentes, visant à explorer les opportunités d'investissements et de partenariats dans nombre de secteurs.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DES RÉFORMES IMPORTANTES ONT ÉTÉ ENGAGÉES

L'Algérie veut capter plus d'IDE

L'Algérie veut capter plus d'investissements étrangers directs (IDE). Des réformes importantes et profondes ont été engagées et mises en œuvre, dans ce sens, par le gouvernement, dont le but de créer un climat d'affaires attractif et faire de l'Algérie une destination incontournable pour les investisseurs étrangers.

Par Sirine R/Agence

En effet, depuis la mise en place d'une nouvelle loi sur l'investissement, dont tous les verrous contraignant l'acte d'investir auparavant ont été sautés. Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), au nombre de près de 10 000 à fin septembre dernier, en témoigne sur cette amélioration du climat des affaires. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd qui s'exprimait dans un entretien accordé au magazine bimensuel "Visions d'Algérie", dans lequel il a abordé les principales questions en rapport avec la situation financière et les réformes engagées pour permettre au pays de réaliser ses ambitions de développement économique, a fait état d'importants efforts déployés pour atteindre cet objectif, en évoquant «la mise en œuvre de plusieurs réformes importantes», notamment la numérisation de l'administration des finances et des services publics visant, à simplifier les démarches administratives et à réduire les délais de traitement des dossiers pour permettre d'améliorer l'efficacité des services et de renforcer la transparence et la responsabilité.

«Nous aspirons à positionner l'Algérie

comme une destination incontournable pour les investissements directs étrangers (IDE), tout en bâtissant une économie résiliente et diversifiée», a-t-il souligné, énumérant d'autres actions entreprises dans ce cadre. Il s'agit notamment de la création de guichets uniques pour les investisseurs, des facilités pour l'accès à l'information et aux services nécessaires pour lancer et développer des activités en Algérie. Le ministre a soutenu que «des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans ce domaine sous la direction éclairée du Président de la République».

A ce propos, il a relevé des efforts considérables déployés pour promouvoir la transformation numérique dans tous les secteurs, notamment dans le secteur des Douanes, citant le lancement du système d'information des douanes ALCES qui a permis, a-t-il fait savoir, «d'améliorer les performances de l'administration douanière et de réduire les délais de traitement des transactions». Ces efforts constituent, a-t-il relevé, «un pas important vers l'optimisation du service public et la simplification des démarches administratives, ce qui est crucial pour encourager les investissements».

Répondant à une question sur l'état d'évolu-

tion du processus de diversification économique, M. Faïd a rassuré que «des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine». Dans ce sens, il a mis en avant la position solide de l'économie algérienne soutenue par une activité entrepreneuriale dynamique et des investissements prometteurs dans divers secteurs particulièrement dans le secteur agricole.

Outre les performances du cadre macroéconomique stables et avec des projections de croissance positives, le ministre a estimé que les réformes mises en œuvre, ces dernières années, sont multiples et touchent plusieurs aspects clés de l'économie, telles que la revue du cadre budgétaire, la numérisation de l'administration des finances et des initiatives visant à améliorer le climat des affaires, et la facilitation des procédures de marchés publics dans l'optique de soutenir la création de valeur ajoutée. «En résumé, nous sommes sur la bonne voie pour diversifier notre économie, réduire notre dépendance des ressources pétrolières et bâtir une économie plus résiliente et durable», a-t-il fait observer en rappelant les réformes structurelles profondes du système bancaire visant à moderniser ce secteur pour qu'il puisse s'adapter aux évolutions technologiques actuelles et futures.

TAYEB ZITOUNI L'A SOULIGNÉ DEPUIS DOUHA

Les relations économiques algéro-qataries connaissent un «bond qualitatif»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé hier à Doha (Qatar), l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari, tenu en marge de l'Exposition des produits algériens qui se tient du 22 au 26 octobre en cours dans la capitale qatarie, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a affirmé que ce Forum «marque un nou-

veau départ vers un partenariat stratégique étroit couvrant plusieurs domaines, sous le parrainage du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, son altesse l'Emir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani», exprimant sa «considération à l'Etat du Qatar pour l'accueil chaleureux et la bonne organisation qui reflète la profondeur des relations entre les deux pays», selon le communiqué.

Il a indiqué que les relations économiques algéro-qataries connaissent un «bond qualitatif» et que l'Algérie tend à «doubler le volume des échanges commerciaux par rapport à ce qui été enregistré en 2023, soit quatre-vingts (80) millions USD».

La première édition de l'Exposition des produits algériens à Doha connaît la participation de plus de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de

produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux. Cette manifestation a été organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, en vue de permettre à cette haute instance judiciaire de remplir au mieux et de la manière la plus efficace son rôle dans le cadre de la révision des lois relatives au secteur de la justice. Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de monsieur le Président de la République relatives à la modernisation du système de gestion portuaire et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une autorité portuaire, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, dans le cadre de la politique visant à moderniser les ports nationaux et les activités commerciales, ainsi que le renforcement des missions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif relatif à l'Office national du pèlerinage et de la Omra, et ce, afin de moderniser la gestion des activités de cet organisme, dans l'optique d'améliorer et de promouvoir les prestations au profit des pèlerins et des omnistes, ainsi que les conditions de leur prise en charge lors de l'accomplissement du Hadj et de la Omra, dans le cadre de la politique nationale relative à l'organisation, au suivi et au contrôle de la saison du Hadj et de la Omra. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de la réforme du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), qui vise à améliorer son mode de fonctionnement, à promouvoir sa gouvernance, et à renforcer la formation, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets ayant bénéficié de ce dispositif qui soutient l'entrepreneuriat et les petites entreprises".

R E.

LOI DE FINANCES 2025

Vers une fiscalité plus équitable et plus inclusive

Par Mourad A.

La loi de finances de 2025 occupe une place centrale dans les discussions de l'Assemblée populaire nationale, où les regards se tournent vers les réformes fiscales annoncées. Au cœur de ce projet, l'objectif est clair : renforcer la justice fiscale et moderniser le système tout en préservant la stabilité économique. En écho aux engagements présidentiels de ne pas introduire de nouveaux impôts ou taxes, les dispositions visent principalement à ajuster les régimes existants, tout en consolidant l'assiette fiscale. Boubekour Sellami, expert en fiscalité était l'invité de la radio, hier matin. Il a évoqué les différentes réformes fiscales introduites dans la loi de finances 2025. Il a indiqué que l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) occupe une place prépondérante dans les débats. Cet impôt, initialement conçu pour alléger la charge des petits

contribuables, a connu de multiples transformations, au point de perdre sa vocation première. Selon lui, depuis 2015, l'IFU s'est mué en un régime déclaratif complexe, impliquant désormais des acteurs bien au-delà de son champ d'application originel, y compris des sociétés structurées. Pour remédier à cette dérive, la loi de finances introduit un retour aux fondamentaux. Ce recentrage, qui se fera à partir de 2026, redéfinira l'IFU comme un impôt simplifié et adapté aux très petites entreprises, avec des règles plus justes et mieux adaptées à la réalité des petits contribuables. En parallèle, cette loi marque une rupture significative avec certaines pratiques antérieures. À partir de janvier 2025, plusieurs activités génératrices de revenus conséquents, telles que la location de matériel ou de voitures, seront désormais exclues du régime forfaitaire pour rejoindre le régime réel. Cette décision vise à corriger les déséquilibres et

à limiter les risques de sous-déclaration. Dans un souci de rationalisation, les seuils d'imposition minimums sont également rehaussés, sauf pour les auto-entrepreneurs, pour lesquels un allègement est maintenu afin de soutenir l'entrepreneuriat individuel. Cependant, l'expert a affirmé que cette réforme ne se limite pas aux ajustements techniques de l'IFU. Elle traduit une ambition plus large d'élargir l'assiette fiscale, d'améliorer la transparence et de renforcer l'efficacité de l'administration fiscale. Les mécanismes de contrôle sont étoffés, notamment pour garantir une imposition plus juste des grandes fortunes, avec l'introduction envisagée d'un impôt sur la fortune dès que les outils de recensement et de vérification seront opérationnels. Actuellement, la mise en œuvre de cet impôt est limitée par l'absence d'un fichier national des propriétés, mais la numérisation de l'admini-

nistration devrait permettre de surmonter cet obstacle dans les années à venir. Cette orientation vers une meilleure justice fiscale se reflète également dans les efforts pour renforcer la fiscalité locale, en octroyant plus de compétences et de moyens aux collectivités. En toile de fond, le besoin de repenser globalement le système fiscal s'impose face aux défis budgétaires croissants. La réforme, envisagée sur 18 mois, vise à assurer une stabilité des ressources et à restaurer la confiance des investisseurs. Cette stabilité juridique, essentielle à la dynamisation de l'économie, s'articule autour d'une refonte des textes et d'un renforcement du rôle du Conseil national de la fiscalité. Composé d'experts et de représentants divers, ce conseil aspire à devenir un organe consultatif clé, œuvrant de concert avec les instances gouvernementales pour orienter les décisions fiscales.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 75 dollars à Londres

Les cours du pétrole reculent mercredi, dans l'espoir d'une désescalade au Proche-Orient et la hausse des réserves commerciales de brut au Etats-Unis. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,82% à 75,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour de cotation, chutait de 0,89%, à 71,10 dollars. Des appels à l'apaisement au Proche-Orient font retomber les prix de l'or noir, éloignant le risque de rupture d'approvisionnement de pétrole. Par ailleurs, mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur pétrolier, a annoncé une hausse des réserves commerciales de brut d'environ 1,6 million de barils aux Etats-Unis la semaine dernière, et une diminution de près de 2 millions de barils par jour pour l'essence. Une hausse des réserves de brut contribue généralement à une baisse des cours de l'or noir.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Cinq morts et 155 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 155 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Bejaia (2 morts), Bouira (1), Mila (1) et El Tarf (1), précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya Constantine sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à six personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile à El Khroub.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	3,16	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 290,00	NC	0,00	1,92	-1,03	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 280,00	NC	0,00	0,02	-0,38	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,84	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,80	2,03	-	0	0,00

HUAWEI ALGÉRIE

Signature d'accords entre les 3 universités de Constantine

Les universités de Constantine 1, 2 et 3 ont signé, mardi des accords avec Huawei Télécommunication Algérie en vue d'intégrer des étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. La cérémonie de signature, organisée dans un auditorium de la faculté des technologies de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), s'est déroulée en présence des recteurs des universités Frères Mentouri (Constantine 1), Ahmed Bouras, Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina et Salah-Boubnider (Constantine 3), Chaabane Baitiche, et du vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changshang. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du Huawei Cloud Tour 2024 destinée aux étudiants, aux start-uppeurs et aux développeurs algériens, et qui a été lancé lundi à Annaba en coordination avec l'incubateur public de start-ups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des in-

cubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Le recteur de l'université de Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette initiative destinée aux étudiants universitaires vise à "promouvoir les solutions Cloud de Huawei" (services adaptés aux besoins de l'utilisateur et conçus pour l'accompagner dans sa numérisation) et à exposer aux étudiants qui rejoindront l'académie de l'entreprise les dernières innovations technologiques. Dans le cadre de ces accords, Huawei Télécommunication Algérie assurera également la formation des professeurs et des étudiants des trois universités de Constantine dans les domaines

de la cybersécurité, du stockage de données et du Cloud computing (ressources et systèmes informatiques disponibles à la demande sur un réseau et pouvant fournir un certain nombre de services informatiques intégrés pour la commodité de l'utilisateur). Ces programmes de formation seront sanctionnés par des certificats reconnus au niveau international. "Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons conclu à ce jour 58 accords avec des universités algériennes et formé près de 8.000 étudiants, dont plus de 5.000 ont obtenu des certificats Huawei", a déclaré, de son côté, Alex Liu Shangshang, vice-président de Huawei Télécommunication Algérie .

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or bat un nouveau record dans un marché aux échanges réduits

L'or a atteint un nouveau sommet historique mardi, tandis que les principales devises font du surplace, avant la publication de plusieurs données et des discours cette semaine. Dans l'après midi, le prix d'une once d'or monte de 0,90%, à 2.744,50 dollars. Le métal jaune a dépassé son précédent record absolu atteint la veille et continue de monter. Tout au long de l'année, la demande pour le métal pré-

cieux a été alimentée par les attentes de baisses de taux, les achats des banques centrales et la recherche de valeurs refuge en raison de l'instabilité géopolitique, en particulier au Moyen-Orient. Selon les analystes, l'approche de l'élection présidentielle américaine a renforcé la dynamique haussière, l'incertitude quant à son résultat poussant les investisseurs vers la sécurité de l'or. Pour des raisons similaires, l'argent a touché un

plus haut depuis début octobre 2012, à 34,82 dollars l'once. De son côté, le dollar progresse à peine de 0,06% par rapport à l'euro, à 1,0808 dollar pour un euro, et d'autant par rapport à la devise britannique, à 1,2976 dollar pour une livre. Les échanges demeurent faibles avant plusieurs publications, et le billet vert conserve ainsi ses gains après sa percée de la veille.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 22 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 22 Octobre 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	88	106	70	البطاطا
	Tomate	118	137	99	الطماطم
	Oignon sec	49	56	43	البصل الجاف
	Ail sec	410	472	349	الثوم الجاف
	Carotte	81	91	72	الجزر
	Navet	104	114	93	لفت
	Poivron	126	141	111	الفلفل الاخضر
	Piment	143	160	126	الفلفل الحار
	Courgette	146	159	132	الكوسة
	Haricot vert	202	228	177	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	124	136	111	الخس
Fruits frais	Pomme locale	364	481	246	التفاح المحلي
	Datte	490	625	355	التمر
	Melon	108	120	96	البطيخ الاصفر
	Pastèque	88	94	81	البطيخ الاحمر
	Poire	397	482	311	الاجاص
	Raisin	196	246	147	العنب
Produits d'origine animale	Banane	380	394	366	الموز
	Viande bovine locale	1772	1912	1633	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	436	449	423	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)

SITUATION DU MARCHÉ BANCAIRE EN ALGÉRIE À LA FIN DE 2023

Les principaux constats

2^e partie et fin

Par Rachid Sekak (*)

Dans cette contribution, Rachid Sekak, ancien cadre supérieur de banque et expert financier international, présente une analyse détaillée de la situation du marché bancaire en Algérie à la fin de 2023. Scindée en deux parties, l'expert a consacré la première partie à mettre en avant les principaux constats concernant notre secteur bancaire, où plusieurs caractéristiques se dégagent. Quant à la deuxième partie, Rachid Sekak l'a dédiée à l'évolution du marché bancaire, notamment en matière d'inclusion financière, de paiement en ligne et de gouvernance des banques.

Globalement le montant des titres du Trésor et assimilables détenus par nos banques publiques était de 5943 milliards de dinars à fin 2022 (30.68 % du total de bilan). Il était de 4799 milliards de dinars à la fin de 2021 (36 milliards de us\$) soit 28.63 % de leurs bilans. Pour rappel, cette exposition n'était que de 1301 milliards de dinars à fin 2020 et ne représentait que 9.49 % des bilans. Malgré une amélioration pour certains de nos banques publiques la proportion de bons du Trésor dans les bilans reste très substantielle a la fin de 2023 :

- BNA : 3002 milliards soit 49.16 % du bilan contre 2590.3 milliards et 45.91 % en 2022 et 1924 milliards soit 42.95 % du bilan en 2021
- BEA : 1432 milliards soit 31.38 % du bilan contre 1215 milliards soit 25.78 % du bilan en 2022 et 1133 milliards et 27.18 % en 2021
- CPA : 770.6 milliards soit 23.13 % du bilan contre 753.5 milliards soit 22.38 % du bilan en 2022 et 642.7 milliards et 20.63 % du bilan en 2021
- CNEP : 829.3 milliards soit 39.22 % du total bilan contre 750 milliards soit 37.98 % du bilan en 2022 et 558 milliards soit 31 % du bilan en 2021
- BDL : 413.5 milliards et 25.79 % u total de bilan contre 330 milliards et 21.80 % en 2022 et 254.7 milliards soit 18.90 % du bilan en 2021
- BADR : 340.3 milliards soit 15.90 % du bilan contre 304 milliards et 14.10 % du bilan en 2022 et 286 milliards soit 15.48 % du bilan en 2021.

Par ailleurs, on observe une évolution très significative ces deux dernières années : les banques privées interviennent de plus en plus sur le trading des titres publics. Leurs objectifs sont multiples : arbitrages, gestion de l'excédent de liquidité ou interventions pour le compte de la clientèle. Les instruments les plus utilisés : les bons du Trésor à 13 et 26 semaines, les bons du Trésor à 1, 2, 3 et 5 ans. Les obligations assimilables du Trésor à 7, 10 et 15 ans (pour lesquelles on va rarement à maturité). Les banques privées détiennent à la fin de 2023 des portefeuilles de titres publics qui représentent une part substantielle de leurs bilans et qui génèrent un pnb qui n'est plus symbolique mais substantiel. On peut relever que SOCGEN détenait 123.8 milliards de dzd en titres soit 26.30 % de son bilan. CITIBANK détenait 107.2 milliards soit 59 % de son bilan (tout simplement énorme) HSBC détenait 43.59 milliards soit 43.35 % de son total de bilan NATIXIS disposait d'un portefeuille titres de 68.50 milliards soit 35.71 % de son to-

tal bilan BNP PARIBAS disposait de 48.54 milliards de dzd en titres publics soit 16.25 % de son total bilan AGB 73.9 milliards ou 20.2 % du total bilan HOUSING BANK 22.14 milliards ou 25.50 % du total bilan ARAB BANK 20.3 milliards soit 18.20 du total de bilan.

4 - une reprise de la hausse du produit net bancaire de la place Le produit net bancaire ou chiffre d'affaires des banques de la place a progressé de 9.29 % en 2023 après les baisses de 4.64 % en 2022 et de 1.84 % en 2021. La hausse du PNB des banques publiques a été 8.69% après la baisse 7.17 % observée en 2022. La tendance pour les banques privées reste identique : hausse de 11.09 % après une hausse de 3.90 % au cours de l'exercice précédent. Grosso modo, le PNB des banques publiques se décompose de la manière suivante : 85 % de marge d'intérêt et 15 % de commissions. La structure du pnb des banques privées est plus proche d'un 75/25. Ces proportions sont révélatrices de business model différents et de politiques de tarification différentes. La marge de progression en matière de commissions des banques publiques est importante. Au Maroc, on observe la structure suivante : 69 % marge d'intérêt et 31 % commissions. On relève que le PNB de la BEA est de nouveau en forte baisse de 8.06 %, après la baisse de 25.96 % en 2022. Probablement à cause d'une hausse sensible du cout des ressources et d'une baisse des encours. Celui du CPA est en baisse de 3.53 % après la baisse de 14 % de 2022. Celui de la BNA et de la BDL sont en hausse sensible de 23.80 % et de 29.81 %. La BADR et la CNEP laissent apparaitre des progressions de 5.78 % et 15.78 %. Le marché est clairement en phase de reprise.

5 - une rentabilité apparente qui reste toujours forte et découle notamment d'une baisse sensible du cout du risque Le coefficient d'exploitation moyen de la place s'affiché à 35.95 quasiment stable par rapport à celui observe en 2022.(maroc : 48.50 %) Les coefficients d'exploitation restent bas : 33.14 % pour les banques publiques et 44.23 % chez les banques privées. Pour mémoire, le coefficient d'exploitation est le rapport entre les frais généraux et le produit net bancaire (PNB). Le cout du risque mesure par les provisions nettes passées par les banques est en hausse de 6.48 % à 78 milliards de dzd et ce après les 73.26 milliards de 2022 et les 99.22 milliards de dinars en 2021. Pour rappel les niveaux records de 178 milliards en 2020 et 187 milliards de 2019. Le cout du risque s'affiche en baisse relative en 2023 à 13.90 % du PNB contre 14.22 % du pnb de la place en 2022 (18 % en 2021 et 32.50 % en 2020). A noter qu'à fin 2023, la Banque d'Algérie affiche un taux de provisionnement des créances classées de seulement 48.44 % pour les banques publiques contre 69.26 % pour les banques privées. Pour mémoire, le taux de créances classées est de 22.09 % chez les banques publiques et de 8.84 % chez les banques privées. Il reste donc du chemin à faire : nos estimations portent sur 900 milliards de dzd chez banques publiques et 40 milliards chez

banques privées de provisions supplémentaires. Les dispositifs aides restent notamment un vrai sujet avec des encours impayés estimés à environ 400 milliards de dzd. Cette baisse relative du cout du risque explique la hausse des profits de 11.63 % a 251.86 milliards de dinars : 173.88 milliards pour les banques publiques (hausse de 13.22%) et 54.98 milliards pour les banques privées (hausse de 6.24 %).

Les ROE restent très appréciables : un ROE moyen de 12.62 % pour les banques publiques et de 14.50 % pour les banques privées. Un ROE moyen pour la place de 12.99 % (Maroc : 8.30 %).

Quelles évolutions ? Les principaux questionnements

Il est difficile de faire une dichotomie entre économie financière et économie réelle. La situation actuelle du système bancaire reflète et accentue les dérèglements structurels de notre économie et de sa dérive budgétaire Nous ne pouvons pas ignorer le contexte macro-économique global pour qualifier notre secteur bancaire. La situation de notre secteur bancaire est symptomatique d'une économie qui a bénéficié d'une embellie financière externe Mais qui rencontre de gros soucis de relance de l'investissement productif.....absolument nécessaire à une relance d'une croissance pérenne. Notre secteur bancaire reste fragile et son intermédiation largement inefficace. De plus, nos banques publiques sont de facto devenues des banquiers importants du Trésor et seront donc de plus en plus sensibles à l'évolution de nos finances publiques et donc à l'évolution du cours de hydrocarbures. Le financement du déficit prévu par le projet de loi de finances pour 2025 risque de renforcer ce lien incertain. Que se passera-t-il en cas de nouveau retournement abrupt du marché des hydrocarbures qui pourrait à la fois réduire la liquidité du marché et la capacité du Trésor à faire face à sa dette ? Une nouvelle et profonde crise de liquidité n'est pas une hypothèse à ignorer. Plusieurs questions de fond restent posées :

- Les suites à donner au financement sans fin des déficits des entreprises publiques ?
- Le nécessaire traitement de nos finances publiques notamment la diversification des sources de financement du budget ?

La reforme du secteur bancaire est une nécessité incontournable. Mais elle ne sera pas suffisante pour relancer une croissance pérenne et diversifier notre économie si elle n'est pas accompagnée d'un programme cohérent de reformes structurelles dont elle est seulement une partie. J'aimerais à présent évoquer deux des sujets de l'heure :

- L'inclusion financière
- La gouvernance des banques publiques et la séparation proclamée des fonctions de président du conseil d'administration de celles de directeur général.

L'inclusion financière

Doit-on parler d'amélioration de l'inclusion financière ou de réduction de la des-inclusion financière ? La différence conceptuelle est de taille. La circulation fiduciaire hors banques évaluée à 8031 milliards de dinars reste élevée à 33 % de la masse monétaire mesurée

par m2 et 24.6 % du PIB. On observe un phénomène bien connu : salaire vire sur un compte bancaire ou auprès d'Algérie Poste le 24 du mois au matin et retrait de la totalité de la somme le 24 l'après midi ou le 25. Nous sommes largement en face d'un souci de fuite vers le cash. Deux axes d'effort m'apparaissent importants :

- Le développement des paiements électroniques
- Les produits d'incitation à l'épargne

Le développement des paiements électroniques a fin 2023

Près de 16.509.507 de cartes bancaires sont en circulation : 4.022.203 cartes bancaires CIB et 12.487.304 cartes Edahabia d'Algérie Poste. 53.191 TPE et 3847 DAB / GAB ont déjà été déployés. Les cartes sont largement sous et mal utilisées : 75 % des cartes sont activées et en gros 85 % des transactions portent sur des retraits de cash sur les DAB/GAB. La matière et les infrastructures sont bien là : alors comment inciter à une meilleure utilisation ? Le souci fiscal et la transparence sont probablement des freins. La solution passe certainement par des incitations fiscales pour les petits commerces de proximité comme l'exonération fiscale totale du chiffre d'affaire réalisé à travers de paiements électroniques. Les stations Naftal combinées aux 7 millions de véhicules en circulation représentent aussi un vecteur important de progression. Rendre obligatoire les paiements par internet pour Sonelgaz, SEAL et les impôts est indispensable.

Les produits d'incitation à l'épargne

L'intervention annuelle de l'Etat sur concours budgétaires dans le financement du logement a été de 600 à 650 milliards de dinars au cours des 10 dernières années ... est-ce soutenable et pérenne dans la durée ? La réduction de cette dépendance budgétaire passe par le rétablissement d'un lien entre effort préalable d'épargne et l'accès au logement grâce au développement de produits de collecte attractifs, équitables et crédibles. Une telle démarche présenterait un double avantage :

- Un effet positif sur les finances publiques en réduisant le financement par le Trésor.
- Un ralentissement du phénomène de desinclusion financière par une incitation à l'épargne.

Gouvernance et séparation des fonctions

La séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général annoncée par le ministère des finances en mai 2021 comme la panacée à l'amélioration de la gouvernance de nos banques publiques. Ou en sommes-nous plus de trois années après cette annonce ? Par ailleurs, ou en sommes-nous quant à l'installation d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration ? Il y a plus de 40 années un professeur à l'université d'Alger nous recommandait de ne pas confondre l'emballage et le produit. J'ai retenu la leçon.

(*) Ancien cadre supérieur de banque et expert financier international.

EL-OUED

Lancement d'un programme de 1.300 logements publics locatifs

Un programme de 1.300 logements publics locatifs (LPL) a été lancé dans la wilaya d'El-Oued, réparti sur quatorze communes, a-t-on appris mardi auprès de l'office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). De ce programme réparti proportionnellement à la densité de la population au profit de 14 des 22 communes que coiffe la wilaya, celle du chef-lieu s'est taillée la part du lion avec une tranche de 340 unités, soit 26% du programme, a-t-on précisé. Elle est suivie des communes de Guemmar et Reguiba (Nord de la wilaya) avec 260 unités chacune, puis les communes d'El-Bayadha et Robbah (Sud) qui se partagent équitablement un quota de 240 logements, et enfin les communes de Debila (90 unités) et Hassi-Khelifa (80), a détaillé le directeur de l'OPGI, Mohamed Cherif Aichaoui. De même, une tranche de 100 logements sera répartie équitablement entre les communes de Taleb-Larbi (frontalière) et Miyeh-Ouensa, ainsi qu'une autre de 60 unités à être répartie entre les communes de Hassani Abdelkrim et Taghezout (30 chacune), et le reste, soit 40 logements, a été affecté aux communes de Nekhla et Oued El-Alenda (20 chacune), a-t-il ajouté. M. Aichaoui a assuré que les moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution de ce programme ont été mobilisés, dont les facilités administratives pour les entreprises de réalisation, la mobilisation du corps technique chargé du contrôle pour le respect des normes et délais de réalisation, fixés au second semestre de 2025. Selon le même responsable, 220 unités similaires ont été réalisées cette année au niveau de sept communes, dont la commune du chef-lieu de wilaya qui s'est vue accorder 100 unités, les 120 autres répartis équitablement entre six (6) communes. S'agissant de la qualité des réalisations, le directeur de l'OPGI a indiqué que des instructions ont été données, en application des recommandations du ministère de l'Habitat, au staff technique chargé du contrôle au niveau de l'OPGI, les bureaux d'étude et les entreprises d'exécution, pour veiller au respect de la qualité et des normes techniques de réalisation.

EL-BAYADH

Des travaux de réalisation d'un hôpital à Boualem relancés

Des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Boualem (El-Bayadh) ont été relancés, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Santé.

Le directeur local de la Santé, Meziane Belaïd, a fait part de la reprise des travaux de réalisation de cet établissement de santé, à la faveur de la levée de toutes les contraintes ayant été, précédemment, à l'origine de l'arrêt du chantier, indiquant qu'une allocation financière évaluée à plus de 390 millions de dinars, puisée du budget du secteur, a été consacrée à cette opération. Le délai contractuel pour la concrétisation de l'opération a été fixé à 10 mois, a précisé le DSP, relevant que les travaux affichent un taux d'avancement de près de 80%. Dès son entrée en exploitation, le futur établissement hospitalier s'ajoutera à d'autres infrastructures, en cours de concrétisation dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, à l'instar du

projet d'hôpital à Brizina (60 lits, délai de réalisation de 20 mois), dont les travaux ont débuté récemment et pour lequel une enveloppe financière de 1,3 milliard de dinars a été débloquée, a rappelé le responsable. Parmi les autres infrastructures en voie de réalisation dans la wilaya, il y a lieu de citer le projet d'hôpital de 80 lits, dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, pour la concrétisation duquel une allocation budgétaire de 2 milliards de dinars a été mobilisée, dans le cadre du programme sectoriel. Le chantier du projet affiche un taux d'avancement estimé à près de 60 %, sachant que le délai contractuel de sa réalisation est fixé à 20 mois, a-t-on souligné. Aussi, une étude relative à la réalisation

d'un autre hôpital de 60 lits dans la commune de Rogassa, a été achevée, en attendant son inscription par le ministère de tutelle, a fait savoir la même source. Par ailleurs, dans le cadre des efforts visant à développer le secteur de la santé et l'amélioration des prestations de services offerts aux malades de la région, des travaux sont actuellement en cours pour l'aménagement et la maintenance de polycliniques de proximité, au centre-ville d'El-Bayadh et à Brizina, a-t-on noté, relevant que les travaux seront achevés dans les tout prochains jours. Des opérations similaires sont prévues au niveau des polycliniques des communes d'El-Kheiter, Chellala et Labiodh Sidi Cheikh, a noté le DSP.

MILA

Lancement «prochain» de projets de renforcement de l'alimentation en eau potable dans 3 communes

Des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) seront "prochainement" lancés dans trois communes de la wilaya de Mila, a indiqué, mardi, le directeur des ressources en eau, Messaoud Lechhab. Ces projets visent à renforcer l'approvisionnement en eau potable à partir du barrage de Beni Haroun pour la commune de Sidi Khelifa et les localités qui en relèvent, ainsi que pour les zones de "Boughed"

et de "Smara", dans la commune d'Oued Endja, a précisé le même responsable. La cité OuledSemaïel, dans la commune de Teleghma, troisième collectivité concernée par cette action de renforcement de l'AEP, verra son quota d'eau potable augmenter après la réhabilitation du réseau de distribution, a encore souligné le directeur des ressources en eau. Selon M. Lechhab, les procédures

administratives préalables au lancement du projet dans la commune de Sidi Khelifa ont été "finalisées" et les travaux démarreront "dans les prochains jours", tandis que le projet relatif aux zones de "Boughed" et de "Smara" est "au stade de la levée des réserves émises au niveau du marché de réalisation", les travaux devant être entamés "aussitôt après". S'agissant de la cité OuledSemaïel, à Teleghma, l'entrepreneur chargé

de la réhabilitation du réseau de distribution a été désigné, au moment où les procédures administratives inhérentes au projet sont "en cours de finalisation". Ces trois projets amélioreront, selon le même responsable, le service public de l'eau dans les zones concernées, par l'augmentation du volume d'eau potable par habitant, et par l'élimination des fuites d'eau après la rénovation des réseaux vétustes.

STADE MOHAMED-BENSAÏD (MOSTAGANEM)

Rénovation de la pelouse du terrain annexe

Des travaux viennent d'être engagés au niveau du terrain annexe du stade Mohamed-Bensaïd, visant la rénovation de sa pelouse en gazon naturel, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du complexe sportif "Commandant-Ferradij", dont relève le stade. L'opération devrait s'étendre sur deux mois, au terme de laquelle le terrain sera rouvert aux deux formations locales pensionnaires des championnats de Lignes 1 et 2, à savoir l'ES Mostaganem et le WA Mostaganem, a déclaré à

l'APS le directeur du complexe, Blidi Touati. "Cela va permettre d'alléger la charge sur le terrain principal du stade Mohamed-Bensaïd, qui abrite la majorité des séances d'entraînement des deux équipes locales, non sans impacter sa pelouse", a-t-il ajouté. Lors du premier match de la saison joué sur le terrain du stade Mohamed-Bensaïd, ayant opposé l'ESM au MC Oran (2-1), pour le compte de la deuxième journée du championnat de l'élite, les joueurs des deux adversaires se sont

plaints de "la mauvaise qualité de la pelouse", rappelle-t-on. "Nous sommes en train d'effectuer, régulièrement, des opérations d'entretien de cette pelouse, qui s'est améliorée depuis, en attendant de procéder à sa rénovation totale en fin de saison", a expliqué le même responsable. Le stade Mohamed-Bensaïd accueille, ce mardi soir, la rencontre ESM-USM Alger, pour le compte de la mise à jour de la 4e journée du championnat.

BOUMERDÈS

Formation de plus de 1 200 jeunes dans les métiers de la pêche

Plus de 1 200 jeunes ont bénéficié en 2024, d'une formation dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture, à Boumerdès, dans le cadre de la stratégie du secteur visant la promotion et la valorisation de ces métiers, a-t-on appris auprès de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture. La formation de ces artisans pêcheurs s'est déroulée en deux sessions. La 1ère a débuté en février dernier au profit de plus de 600 jeunes formés durant une période de quatre (4) mois, tandis que la seconde a été lancée en octobre courant et a ciblé le même nombre d'artisans pêcheurs, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre, Smail Houas.

Abritées par l'école de formation du port de Dellys et deux annexes professionnelles mi-toyennes aux ports de Cap Djinet et Zemmouri, les formations ont porté notamment sur les spécialités d'électromécanique marine et de techniques d'aquaculture, en plus de la formation de marins capacitaires, entre autres. Par ailleurs, deux sessions de formation en aquaculture, d'un jour, ont été dispensées à près de 200 agriculteurs ayant au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle, en vue de l'obtention d'un agrément d'activité professionnelle, tandis que 15 agriculteurs ont bénéficié d'une formation en aquaculture continentale (en eau douce).

Ces formations, dont l'encadrement a été assuré par des enseignants de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger, ont été couronnées par l'obtention du livret professionnel maritime, indispensable pour l'exercice de tous les métiers de la pêche. Selon le même responsable, ces formations sont destinées à combler le déficit enregistré dans diverses spécialités du domaine, tout en permettant la mise à niveau des informations et connaissances des pêcheurs pour leur mise au diapason des méthodes de travail modernes, synonymes d'une hausse de la production et d'une amélioration des conditions de travail.

La transition écologique est aussi une transition managériale

Difficile pour une entreprise de ne pas ressentir l'onde de choc politique qui traverse notre société. Difficile de faire comme si les débats sociétaux, conflictuels et polarisés, s'arrêtaient aux frontières de l'entreprise. Stéphane Junique, militant mutualiste et Président du Groupe VYV (*), plaide en faveur d'un pacte inédit de gouvernance démocratique des entreprises.

Les citoyens souhaitent avoir leur mot à dire sur les décisions de la puissance publique. Il en va de même pour l'économie : la vision horizontale et coopérative s'impose. Au sein d'un univers mutualiste, cela peut prendre des formes originales, en empruntant directement à la démocratie participative. Au moment où le débat public se sent menacé par les extrêmes, il est de notre responsabilité de bousculer les modèles de co-construction au cœur même de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons décidé, au sein du Groupe VYV, de réaliser une première dans un contexte d'entreprise privée : adapter le processus de la Convention Citoyenne pour le Climat aux réalités et spécificités du fonctionnement en entreprise, en créant une Convention interne des salariés et des élus du groupe sur le thème Santé et Environnement. Le dérèglement climatique et la crise de la biodiversité ont en effet un impact méconnu sur notre santé. Travailler à la pleine santé de nos concitoyens nécessite en conséquence de transformer la manière de réfléchir et de collaborer. Le principe ? Tirer au sort 60 collaborateurs et militants élus représentatifs de la diversité des personnels. La méthode ? Les réunir sur un temps long, dans un format purement délibératif au travers de quatre rendez-vous d'une journée chacun, avec un « droit à l'information » assuré par des experts pouvant être recommandés par les tirés au sort eux-

mêmes. Cette démarche s'appuie sur une double conviction : 1) C'est en important dans l'enceinte même de l'entreprise les méthodes issues du champ civique et démocratique que nous réussirons à mobiliser et à engager différemment, et plus fortement, nos parties prenantes internes et externes. 2) C'est en traitant de façon démocratique les problèmes qui dépassent le cadre étroit de l'entreprise, c'est-à-dire en redonnant aux salariés-citoyens et aux élus-citoyens un pouvoir d'agir sur des thèmes qui relèvent de l'intérêt général, que nous réussirons à insuffler l'énergie nécessaire et la volonté de changement. Les mutations ne sont jamais le fruit d'une décision verticale, elles sont le fruit du consentement à y répondre de la part des parties impliquées. Quelle aura été la recette de la démarche de Convention déployée ? Elle tient en trois mots-clés : Représentativité des « Conventionnaires » en termes de genre, d'âge, de fonctions, de métiers, de territoires, chacun(e) s'exprimant à la fois en son nom propre et au nom de l'écosystème qu'il/elle représente. Il est rare dans le monde de l'entreprise qu'une instance se dise « représentative », on lui préfère le plus souvent une fonction délégative, dont se revendiquent traditionnellement le « manager » et le fonctionnement en mode projet. Première innovation. Délibération autour de la conception des ac-

tions et des projets Santé - Environnement à mettre en œuvre. Or, le débat fait trop souvent défaut dans la culture utilitariste et consensuelle de l'entreprise. Y avoir recours fait entrer la controverse et les compromis dans le vocabulaire managérial. Deuxième innovation. Droit de suite, enfin, consistant en une promesse inspirée de la démocratie participative : les 60 collaborateurs et élus tirés au sort responsables de la co-construction de la feuille de route Santé - Environnement du groupe font partie intégrante de la gouvernance et du suivi décisionnel post-Convention. Sur ce point, l'entreprise va plus loin que les récentes expériences de démocratie participative citoyenne, dans lesquelles le réflexe de la part des décideurs consistant à « rendre des comptes » est encore jugé insuffisant. Troisième et ultime innovation.

Alors, pour quel résultat in fine ?

Sur le fond, lutter contre l'éco-anxiété, adapter le logement aux risques climatiques, assurer la pleine santé dans les territoires ou encore recycler le matériel médical constituant la colonne vertébrale des projets qui ont émergé de cette « assemblée interne » proche de l'agora athénienne. Ces projets sont directement en phase avec les attentes des Français en matière d'environnement, de lieu de vie et d'accès aux soins. Sur la forme, ce sont les principes du mutualisme qui sont renforcés au travers d'une in-

novation démocratique et de gouvernance, prolongeant les réflexes d'écoute et de questionnement du secteur. En effet, la Convention interne réinvente l'action collective en remettant au centre du jeu les principes d'éducation populaire : l'apprentissage par les pairs, la vulgarisation scientifique, le recours au ludique. Il s'agit d'un nouveau contrat social, plus responsabilisant car mieux réparti à tous les niveaux de l'organisation. Nous avons souhaité que cette méthode des Conventions internes soit documentée, critiquée, enrichie et publiée en open source, afin d'en faire un « bien commun » au service de toutes les entreprises qui souhaiteraient s'en emparer. C'est en se mettant au service de l'intérêt général que le secteur privé réussira à élargir le terrain d'expression de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), lequel ne peut être considéré comme strictement réservé au non-marchand. Face à un besoin d'inventivité et d'assentiment des populations, salariés, clients, usagers, il nous faut collectivement transformer nos manières de faire. Verser au pot commun de nouveaux modes de management et de nouvelles solutions de mobilisation et de gouvernance fait partie de la responsabilité des « entreprises citoyennes ».

(*) Vice-président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), il a siégé, au titre de la Mutualité, au Conseil économique, social et environnemental (CESE) jusqu'en avril 2021, où il s'est fortement investi sur la question de la pauvreté dans notre pays.

Source : La Tribune.fr

« Le Japon n'est plus une nation indépendante », le nouveau Premier ministre japonais règle ses comptes avec les États-Unis

Par Walter Hatch (*)

Shigeru Ishiba considère les relations comme « asymétriques », Washington dictant largement la politique étrangère de Tokyo. Les responsables de l'alliance à Washington et à Tokyo ressentent une certaine anxiété aujourd'hui. Shigeru Ishiba a remporté la course à la direction du Parti libéral démocrate (LDP), ce qui signifie qu'il deviendra le prochain Premier ministre du Japon, succédant à Kishida Fumio, probablement mardi. Ishiba, qui a 67 ans et a été élu pour la première fois à la Diète en 1986, s'est engagé à bouleverser l'alliance de sécurité entre les États-Unis et le Japon, vieille de 72 ans, une alliance bilatérale qui, ces dernières années, s'est concentrée sur le maintien de la primauté des États-Unis en Asie de l'Est et sur le blocage de la montée en puissance de la Chine. Il la considère (à juste titre, je pense) comme « asymétrique », Washington dictant largement la politique étrangère japonaise. « Je ne pense pas que le Japon soit encore une nation véritablement indépendante », a écrit Ishiba, l'ancien ministre de la Défense, dans un livre publié juste avant la course à la direction. Certains ont qualifié Ishiba de gaulliste. Il est assurément nationaliste. Lors de sa cinquième candidature à la tête du parti, il a suggéré que le Japon partage le commandement et le contrôle des troupes américaines sur le sol japonais et a même évoqué la possibilité de stationner quelques soldats japonais sur le territoire américain (Guam). Le plus controversé, cependant, a été son appel général en faveur d'une « OTAN asiatique » qui inclurait non seulement le Japon, mais aussi la Corée du Sud et plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. Cette proposition, si elle

est adoptée (ce qui est peu probable à court terme), remplacerait le modèle d'alliances bilatérales et mini-latérales en étoile qui a vu le jour après la Seconde Guerre mondiale et qui est dominé par les États-Unis. Les États-Unis ont environ 85 000 soldats stationnés dans des bases militaires dans toute l'Asie de l'Est, principalement au Japon et en Corée. Ils sont également à la tête d'alliances bilatérales avec les Philippines, la Thaïlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ils tentent d'attirer l'Inde, qui partage l'hostilité américaine à l'égard de la Chine, dans leur réseau en l'incluant, par exemple, dans le dialogue quadrilatéral sur la sécurité (Quad) avec le Japon et l'Australie. La proposition d'Ishiba en faveur d'une alliance multilatérale de sécurité en Asie a suscité d'étranges rapprochements au sein de l'opposition. Pékin a condamné à plusieurs reprises tout cadre de type OTAN qui tenterait de contenir ou de confronter la Chine. Mais Washington n'apprécie pas non plus une proposition qui pourrait compromettre sa position centrale dans les réseaux de sécurité asiatiques. Un fonctionnaire de Joe Biden, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a qualifié cette proposition de « fantaisiste », tandis que Daniel Kritenbrink, secrétaire d'État adjoint pour l'Asie de l'Est, l'a critiquée pour sa précipitation. « Il est trop tôt, a-t-il déclaré lors d'un forum à Washington, pour parler de sécurité collective dans ce contexte. À Tokyo, les responsables de l'alliance sont tout aussi inquiets, mais ne paniquent pas. Nishimura Rintaro, associé à l'Asia Group Japan, reconnaît qu'Ishiba veut « changer fondamentalement » les relations de sécurité entre les États-Unis et le Japon. Mais il a ajouté : « Je me risquerais à imaginer que cela n'arrivera pas. »

En effet, les gardiens de l'alliance américaine et japonaise sont déjà passés par là. En 2009, le Parti démocrate du Japon a interrompu le long règne du parti conservateur LDP et a installé un Premier ministre de centre-gauche. Yukio Hatoyama avait fait campagne sur un programme qui avait alarmé les responsables de la sécurité et les analystes tant à Washington qu'à Tokyo. Par exemple, il a appelé à une coopération « fraternelle » avec les voisins asiatiques du Japon, y compris la Chine, et s'est engagé à réduire l'empreinte militaire des États-Unis à Okinawa, où se trouvent plus de 30 bases américaines. Après moins de neuf mois au pouvoir, Hatoyama a été contraint de démissionner. Lors d'une récente interview pour un livre, j'ai demandé à l'ancien Premier ministre pourquoi il n'était pas parvenu à modifier la politique étrangère du Japon. Il a blâmé « l'Ampo Mura », le petit village d'initiés de l'alliance qui jouissent d'une influence en maintenant le statu quo transpacifique. Hatoyama a réservé ses plus vives critiques aux bureaucrates japonais des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, ainsi qu'à leurs homologues américains. Mais Shigeru Ishiba n'est pas Yukio Hatoyama. Bien qu'il souhaite rééquilibrer les relations entre les États-Unis et le Japon et qu'il soit favorable à un plus grand engagement avec Pékin, il est en réalité plutôt conservateur et faucon, même en ce qui concerne la Chine. Il est membre de Nippon Kaigi, le groupe ultranationaliste qui estime que le Japon n'était pas un méchant dans la Seconde Guerre mondiale. Il est favorable à une augmentation des dépenses de défense, et il soutient ouvertement Taïwan. En août, Ishiba a provoqué la colère de Pékin en conduisant un groupe de législateurs à Taipei, où il a établi un parallèle entre l'invasion

de l'Ukraine par la Russie et les menaces qui pèsent sur la sécurité dans le détroit de Taïwan. Il a laissé entendre que le Japon devrait contribuer à dissuader toute invasion chinoise. La Chine a peut-être favorisé Ishiba lors de la course à la direction du LDP, mais uniquement parce que les autres candidats étaient encore plus belliqueux. Le pire cauchemar de Pékin était Sanae Takaichi, le politicien d'extrême droite qui a remporté le premier tour de scrutin mais n'a pas réussi à rassembler une majorité. Il est surprenant qu'Ishiba l'ait emporté au deuxième tour. Après avoir critiqué pendant des années les autres dirigeants du parti, en particulier l'ancien Premier ministre Shinzo Abe, il semblait peu susceptible d'obtenir leur soutien. Mais il est populaire auprès des électeurs du LDP, qui ont appris à apprécier son style anticonformiste, ainsi que ses loisirs excentriques (il construit des modèles réduits de trains, d'avions et de bateaux). Le parti, en proie à une chute dans les sondages à la suite d'un scandale de financement, a dû penser qu'Ishiba pourrait aider à sauver l'image du LDP avant les prochaines élections générales. Les responsables de l'alliance vont maintenant devoir s'atteler à la tâche. Nicholas Szechenyi et Yuko Nakano, du Centre d'études stratégiques et internationales de Washington, indiquent que Ishiba « pourrait repousser les limites » de l'Alliance de sécurité américano-japonaise. Mais vous pouvez être sûrs qu'eux et leurs puissants amis des deux côtés du Pacifique riposteront. Très durement. (*) Professeur émérite de gouvernement au Colby College. Il a effectué des recherches à l'université de Harvard et à l'université de Washington.

Source : Les-Crises

ARABIE SAOUDITE

Une action multilatérale est nécessaire pour une croissance économique durable

Une action multilatérale devrait être adoptée pour faire face aux risques actuels et promouvoir une croissance économique durable et le développement humain, a réaffirmé un haut responsable saoudien. Lors de sa participation à la semaine macro de l'Institut Peterson d'économie internationale (PIIE), le 21 octobre à Washington, en marge des assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et du Groupe de la Banque mondiale pour 2024, le ministre saoudien des Finances et président du Comité monétaire et financier international, Mohammed Al-Jadaan, a souligné que les pays à faible revenu sont les plus touchés par les défis auxquels est confrontée la communauté mondiale. Lors de son discours, Al-Jadaan a également souligné qu'il était essentiel que les institutions financières mondiales continuent à s'adapter rapidement et de manière décisive pour résoudre des problèmes tels que la pauvreté et l'inégalité, selon un communiqué. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la Vision 2030 du Royaume, à savoir une "économie prospère", qui prévoit de créer des opportunités diversifiées et d'attirer les talents et l'expertise du monde entier pour contribuer au développement économique de l'Arabie saoudite. Il s'aligne également sur l'objectif de développement durable qui consiste à promouvoir une croissance économique inclusive et durable et à réaliser le plein emploi productif, un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale d'ici à 2030.

EGYPTE

Helios Investment propose 40 millions \$ pour acquérir 49 % de Raya Foods

Le gestionnaire de fonds d'investissement britannique, Helios, poursuit ses engagements dans l'alimentation en Afrique du Nord. Il vise une part minoritaire significative dans le deuxième exportateur de produits surgelés en Egypte.

Helios Investment Partners, une société d'investissement privée axée sur l'Afrique avec plus de 3 milliards \$ d'actifs sous gestion, propose d'acquérir 49% de parts dans le deuxième exportateur égyptien de fruits et légumes surgelés, Raya Foods, pour environ 40 millions \$. L'offre a été communiquée le dimanche 20 octobre 2024, par la maison-mère de Raya Foods. Elle porte sur l'acquisition par Helios, d'un ensemble d'actions de Raya Foods auprès de son unique actionnaire, Raya Holding for Financial Investments. Cette firme d'investissement cotée à la Bourse égyptienne procédera également à une augmentation de capital de 14 millions \$ par l'émission de nouvelles actions. A cela sera associé un prêt mezzanine convertible de 9 millions \$ accordé par le britannique Helios à l'entité cédante.

Projets d'expansion à l'international

Les fonds levés soutiendront les plans de croissance à l'international de Raya Foods. L'entreprise, qui exporte actuellement ses produits dans plus de 50 pays, avec une forte concentration sur les marchés européens et américains, prévoit de s'implanter dans de nouveaux marchés, no-

tamment en Arabie saoudite. Elle compte également renforcer ses capacités d'exportation d'aliments surgelés, via la construction d'une nouvelle usine de transformation d'aliments lyophilisés dans la localité de Sadat City. Cette nouvelle installation diversifiera son portefeuille de produits d'exportation, augmentera sa capacité de production et stimulera ses exportations. « Cet investissement renforce notre portefeuille d'investissement diversifié et soutient nos plans d'expansion sur les marchés internationaux, impactant positivement l'économie égyptienne et la performance de notre entreprise à la Bourse égyptienne, créant ainsi une valeur ajoutée pour nos actionnaires », a expliqué Ahmed Khalil (photo, à droite), directeur général de Raya Holding.

Dans un rapport de juin 2024 portant sur les perspectives de l'alimentation, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que les dépenses mondiales relatives aux importations alimentaires en 2024 devraient dépasser 2000 milliards \$.

Finalisation de la transaction en 2025

Le présent accord conclu devrait être finalisé au premier trimestre 2025. Notons que Raya

Holding a été conseillée sur les aspects juridiques par la firme américaine Baker McKenzie, tandis que la banque marocaine Attijariwafa Bank a été la conseillère financière sollicitée dans le cadre de cette transaction.

Helios poursuit ses engagements en Afrique...

Cet investissement intervient près d'un mois après son engagement dans le secteur de la fintech ciblant l'Afrique. Le fonds d'investissement basé à Londres a dirigé, fin septembre, un investissement d'environ 102 millions \$ dans le fournisseur indien d'infrastructures bancaires M2P Fintech. Le financement visait à consolider la présence de la fintech sur le marché asiatique mais aussi à développer sa franchise internationale, notamment en Afrique. Après Raya Foods, Helios devrait renforcer ses opérations en Egypte. Selon la presse locale, l'investisseur qui dispose de représentations au Kenya et au Nigeria explore des opportunités dans les secteurs de la consommation, de la santé et de la fintech dans ce pays nord-africain. Le britannique pourrait engager jusqu'à 250 millions \$ dans des entreprises opérant dans ces différents secteurs, au cours des prochaines années.

FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES EN TUNISIE

Un bouclier contre les crises

Le Fonds de garantie des dépôts bancaires (Fgdb) joue un rôle clé dans la stabilisation du système bancaire tunisien en protégeant les déposants en cas de faillite. Après une première intervention réussie lors de la liquidation de la BFT, le Fgdb continue d'évoluer pour répondre aux défis à venir, avec un plan stratégique axé sur l'amélioration de l'indemnisation, la réduction des délais et l'élargissement des garanties aux dépôts électroniques. Créé en vertu de la nouvelle loi bancaire de 2016, le Fonds de garantie des dépôts bancaires (Fgdb) est un dispositif qui vise à renforcer le cadre de résolution bancaire et la restructuration du système bancaire tunisien, avec pour principal objectif d'atteindre une meilleure stabilité. Il complète ainsi le filet de sécurité financière afin d'éviter l'effet de conta-

gion d'une banque en difficulté sur le système, en procédant à une indemnisation rapide des déposants. Il joue un rôle vital en protégeant les déposants en cas de faillite d'une banque, contribuant ainsi au renforcement du système bancaire et à la stabilité économique.

Actions préventives, curatives...

Le fonds, dont la taille devrait s'élever à 3 % de l'encours des dépôts bancaires de l'ensemble de la place, intervient par le biais d'une indemnisation versée à chaque déposant, dans la limite de 60.000 dinars. Il peut intervenir dans le cadre d'une action préventive, conditionnée par la remise d'un plan de résolution d'une banque en situation compromise, ou dans le cadre d'une action curative. Cette dernière est obliga-

toire et s'applique en cas de liquidation d'une banque. D'ailleurs, la première intervention du Fgdb a eu lieu lors de la liquidation de la Banque franco-tunisienne (BFT), une expérience que Anis Attia, DGA du fonds, a qualifiée de réussite, compte tenu des résultats obtenus. « L'indemnisation des déposants de la BFT a été notre première expérience, à travers laquelle nous avons évalué notre dispositif d'intervention. C'était une success story, car le fonds a pu intervenir sans faille, seulement 5 ans après sa création. En 2022, nous ne disposions pas de ressources suffisantes pour une intervention complète. Toutefois, le montant nécessaire n'était pas très élevé, étant fixé à 12,5 millions de dinars. Nous avons pu indemniser 60 % du montant indemnisable dans un délai de 20 jours. Nous avons débloqué 60 %

du montant au profit de 20 % des déposants. Par la suite, nous avons consigné les indemnités dues aux déposants qui n'ont pas pu récupérer leur montant dans les délais de 20 jours auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie », a-t-il affirmé. Une prouesse, mais aussi des leçons à tirer. Attia explique que cette première expérience a permis de dresser un bilan initial et d'identifier les lacunes à combler pour l'avenir. Les enseignements tirés ont ensuite été traduits dans le plan stratégique du fonds, axé sur trois principales actions : l'implémentation d'un système d'information efficace, la révision des dispositions réglementaires, notamment celles relatives au décret gouvernemental de 2017 fixant les règles d'intervention et de fonctionnement du fonds.

CHAMBRE DE QATAR

Les mécanismes pour améliorer l'efficacité agricole examinés

La Chambre de Qatar a organisé un atelier sur les "mécanismes pour augmenter la production, améliorer l'efficacité des activités agricoles et maximiser la rentabilité du secteur", afin d'examiner les résultats d'une "Recherche scientifique sur la sécurité alimentaire au Qatar", menée en collaboration entre l'Université de Qatar et une équipe de recherche de l'Université de Western Sydney en Australie. Mr Ali Bu Sherbak Al Mansori, le Directeur Général par intérim de la Chambre de Qatar, Mr Hussain Yousef Al Abdulghani, le Directeur du Département des Affaires

administratives et financières de la Chambre de Qatar, Dr Hamad Al Saad, membre de Comité de la sécurité alimentaire des chambres, et l'équipe de recherche ont participé à l'atelier. Le Directeur Général par intérim de la Chambre de Qatar, Mr Ali Bu Sherbak Al Mansori, a loué les efforts déployés par l'équipe de recherche, affirmant son importance dans le développement du secteur agricole au Qatar. Il a assuré l'importance des résultats de la recherche afin d'améliorer la productivité dans le secteur agricole qatari et a apprécié la collaboration entre l'Université de Qatar et l'Université de Western Sydney.

De sa part, Dr Hamad Al Saad a précisé l'importance de la recherche scientifique dans le développement des méthodes de production et l'augmentation de l'efficacité de la production agricole qatarie, affirmant que cela se conforme avec les efforts de Qatar pour atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance conformément à la Vision nationale 2030 de Qatar. Il a ajouté que les résultats de cette étude seront utiles pour le milieu des Affaires agricoles, contribueront à maximiser la productivité, serviront les propriétaires d'exploitations agricoles et aideront à atteindre l'autosuffisance en production ma-

raîchère. Pendant l'atelier, Dr Talaat Abdulfatah Ahmed de l'Université de Qatar a donné un bref aperçu de la recherche, déclarant que son objectif est d'améliorer la productivité des cultures maraîchères dans les serres et les champs ouverts tout en réduisant l'utilisation d'eau d'irrigation et d'engrais azotés. Dr Talaat a expliqué également que plusieurs entités de l'Université de Qatar, notamment le Centre des Sciences de l'Environnement, la Station de Recherche agricole et le Collège d'économie et d'entrepreneuriat, ont collaboré à la recherche avec quatre chercheurs de l'Université de Western Sydney.

BIOCARBURANTS

La Côte d'Ivoire montre la voie dans la valorisation des graines d'hévéa

La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur africain de caoutchouc naturel. Les graines d'hévéa, souvent perçues comme des déchets dans la production de caoutchouc naturel, connaissent un nouvel élan dans le pays qui mise sur les biocarburants pour améliorer ses recettes.

En Côte d'Ivoire, le groupe pétrolier italien ENI a officiellement lancé le 18 juillet dernier la campagne 2024 de collecte de graines d'hévéa dans le pays, avec pour objectif de se procurer 50 000 tonnes de graines. La compagnie transformera localement ce stock en huile végétale, qui sera par la suite acheminée vers des bioraffineries pour la production de biocarburants et de biomasse pour la production d'énergie. Cette initiative marque un tournant pour la filière ivoirienne d'hévéa, dont le principal produit d'exportation et d'exploitation était jusque-là le caoutchouc naturel. L'utilisation des graines d'hévéa dans la production de biocarburants ouvre des perspectives économiques nouvelles pour les acteurs de la filière. Selon Statista, le marché mondial des biocarburants, évalué à près de 120 milliards \$ en 2023, devrait croître de 46 % d'ici 2030, atteignant plus de 175 milliards \$. Plus optimistes, les projections formulées par la plateforme d'étude de marché Extrapolate indiquent que la taille de ce marché devrait atteindre 235 milliards \$ d'ici 2031, en raison du besoin croissant de solutions énergétiques durables et de l'importance accordée à la réduction des émissions de carbone. Ces prévisions représentent une opportunité pour les fournisseurs de graines d'hé-

véas qui pourraient voir la demande augmenter. Par ailleurs, la nation éburnéenne aspire également à développer une industrie locale de biocarburants pour une utilisation à grande échelle. S'exprimant sur le sujet le 2 octobre dernier Sidiki Cissé, directeur général de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a révélé que la Société ivoirienne de raffinage (SIR) a réussi à produire 1 500 litres de biodiesel à base de graines d'hévéa, qui ont été testés avec succès, confirmant la viabilité du produit. Cette expérimentation est le fruit d'un projet lancé en 2022 par un consortium composé de l'ANADER, la SIR, le constructeur automobile suédois Scania et la multinationale française TotalEnergies. « J'appelle de tous mes vœux l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire régissant la filière biocarburant en Côte d'Ivoire afin d'inciter les investisseurs à s'intéresser à ce secteur hautement stratégique pour la Côte d'Ivoire en termes de souveraineté énergétique et de valorisation de la biomasse agricole par la création de ressources additionnelles pour les exploitants de la filière hévéa », a déclaré M. Cissé dans des propos relayés par les médias locaux.

Potentiel de la Côte d'Ivoire pour l'approvisionnement en graines d'hévéa

Premier producteur africain de caoutchouc naturel et troisième producteur mondial derrière la Thaïlande et l'Indonésie, la Côte d'Ivoire dispose d'un important potentiel pour devenir un acteur clé dans la fourniture de graines d'hévéa pour l'industrie des biocarburants. D'après la Fédération des organisations professionnelles agricoles des producteurs de la filière hévéa (FPH-CI), la nation éburnéenne exploitait environ 700 000 hectares de plantations avec pour ambition de faire passer la superficie plantée à près de 800 000 hectares, d'ici à 2027. S'exprimant sur la capacité de la filière ivoirienne à fournir la graine d'hévéa en juillet dernier, Michel Koblabi-Dibi, président de la FPH-CI, a révélé que l'appareil productif était en mesure de collecter jusqu'à 93 000 tonnes de graines en 2024. En dehors de la Côte d'Ivoire, la superficie agricole consacrée à l'hévéa en Afrique de l'Ouest était évaluée à plus de 642 000 hectares d'après les données de la FAO. Le Nigéria, le Ghana et le Libéria se distinguent dans la production, concentrant respectivement pour 56, 21 et 20 % de la surface d'exploitation annoncée.

EN RAISON DU RISQUE DE SURENDETTEMENT

Le Cameroun espère maintenir son enveloppe à 50% du PIB jusqu'en 2027

Au cours de la période allant de 2025 à 2027, le Cameroun veut maintenir son niveau de dette vis-à-vis de ses partenaires financiers nationaux et internationaux à moins de 50 % du PIB. Cette prévision est contenue dans le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027. Selon les chiffres révélés par ce document, élaboré par le ministère des Finances, le pays ne devrait pas contracter un volume de dette dépassant 10 % du PIB au cours des trois prochaines années. À fin juin 2024, la dette de l'administration centrale au Cameroun atteint déjà 40,4 % du PIB, d'après les données publiées par la CAA, le gestionnaire de la dette publique du pays. La prudence que l'État du Cameroun entend adopter en matière d'endettement au cours des trois prochaines années est motivée, apprend-on, par le désir des pouvoirs publics d'éviter la spirale du surendettement. « L'analyse de la viabilité de la dette à fin 2023 montre que la dette publique du Cameroun reste viable, avec un risque de surendettement élevé, causé par la faiblesse des recettes budgétaires et des exportations », souligne le document mentionné. Au demeurant, malgré le risque de surendettement qui planait sur le pays, le Cameroun devrait continuer d'afficher un volume d'endettement inférieur à 70 % du PIB, si ses prévisions pour 2027 sont respectées. Ce seuil correspond au maximum admis dans la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA).

KENYA

Le Parlement propose une holding fusionnant les sociétés aériennes publiques

Changer le modèle de gestion de l'industrie aérienne kenyane devient nécessaire avec la hausse des chiffres que peinent à suivre les sociétés d'Etat. Plusieurs nouveaux modèles de management sont proposés. Le Parlement kenyan propose la constitution d'une holding pour fusionner les principales entre-

prises publiques du transport aérien. La holding sera notamment composée de Kenya Airways (KQ), de la Kenya Airports Authority, et d'une autre entreprise publique de services aéronautiques. Cette proposition qui sera examinée vise entre autres à augmenter la rentabilité de ces organismes à travers un effet de

synergie. Elle est émise dans un contexte où le gouvernement cherche un modèle de restructuration préconisant l'ouverture du capital de KQ à des privés pour améliorer les performances et réduire les dettes. Le gestionnaire des aéroports manque lui aussi de ressources pour élargir l'aéroport de Nairobi, devenu trop petit pour le niveau de trafic

actuel. Le Kenya, qui a toujours prôné un modèle de sociétés d'Etat, se retrouve à une période charnière de son industrie aérienne dont la croissance soutenue depuis quelques années continue d'être plombée par la faible performance des dites entreprises. En plus d'être un pôle touristique, le pays a également le statut de principale porte d'en-

trée aérienne d'Afrique de l'Est, avec Nairobi comme premier hub. L'aéroport Jomo Kenyatta, construit pour accueillir 7 millions de passagers, tourne déjà à plein régime. D'ici 2054, il devrait enregistrer 32 millions de passagers et près de 1 million de tonnes de fret, contre 8,6 millions de passagers et 367 000 tonnes de fret actuellement.

ARRIVANT À ÉCHÉANCE EN JUIN 2025

Le Gabon lance le rachat de 50% de son eurobond

Cette opération arrive dans un contexte où le pays d'Afrique centrale, dont la dette en 2023 dépasse largement le seuil de convergence communautaire de 70 % du PIB prescrit par la Cemac, a du mal à mobiliser la totalité des montants qu'il sollicite auprès des investisseurs. Le Gabon a lancé le lundi 21 octobre, une opération de rachat de son eurobond émis en juin 2015 et qui arrive à échéance en juin 2025. L'annonce est faite par le président de la Transition, Brice OliguiNguema (photo), cité par la presse locale. Il est question de racheter 50% de son eurobond, pour un

montant de 192 milliards FCFA (environ 300 millions \$). Cet eurobond avait été émis dans le but de mobiliser la somme de 500 millions de dollars d'une maturité de 10 ans, pour un taux de 6,95%. Ces fonds devaient servir à financer des projets dans les domaines de l'énergie, de l'adduction d'eau potable, de l'éducation et de la santé. « Ainsi, notre pays, sans avoir à recourir à un nouvel eurobond, réalise une opération inédite de remboursement anticipé de cette dette souscrite en juin 2015. Cette nouvelle action vient confirmer notre ferme volonté de res-

taurer la confiance dans la signature du Gabon », a affirmé M. OliguiNguema. Cette opération permettra au Gabon de renforcer la confiance des investisseurs dans sa capacité à rembourser ses emprunts internationaux et d'alléger les contraintes de liquidité qui pesaient alors sur les finances publiques. Elle lui permettra aussi de réduire les pressions de refinancement de cet eurobond. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le taux d'endettement du Gabon en 2023 se situait à 70,5% du PIB, dépassant ainsi le seuil de 70% du PIB

fixé par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). L'institution de Bretton Woods prévoit d'ailleurs que le niveau de la dette publique devrait atteindre 73,1% du PIB à fin 2024 et 78,9% en 2025, si le Gabon maintient son rythme d'endettement. Pour rappel, au cours de cette année, Libreville a prévu d'émettre sur le marché financier international un eurobond de plus de 468,5 milliards FCFA d'une maturité de 30 ans, apprend-on dans le projet de Loi de finances 2024.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses asiatiques en ordre dispersé, entrée fracassante de Tokyo Metro

Les Bourses asiatiques ont ouvert en ordre dispersé mercredi 23 octobre, Tokyo se montrant attentiste avant des élections dimanche et assistant à l'entrée fracassante en Bourse du principal gestionnaire du métro de la capitale japonaise, plus grosse introduction depuis six ans. À Tokyo, vers 02H20 GMT, l'indice vedette Nikkei cédait 0,18% à 38.342,76 points et l'indice élargi Topix grignotait 0,06% à 2.652,94 points.

Les échanges étaient sous pression après le recul de Wall Street la veille, sur fond de remontée des taux obligataires américains - qui rend moins attractifs les marchés d'actions - et alors que débute au Japon la saison des résultats trimestriels d'entreprises. «Bien que se soient apaisées les inquiétudes sur le renchérissement du yen (cet été) qui assombrissaient les perspectives des exportateurs, beaucoup s'attendent à ce que les performances des groupes (nippons) fasse pâle figure face aux entreprises américaines», soulignent les experts du média financier Nikkei. Récemment, la monnaie nippone a repris sa dynamique baissière face à un dollar revigoré: vers 02h20 GMT, elle s'échangeait à 151,74 yens pour un dollar, à ses plus bas niveaux depuis presque trois mois - de quoi bénéficier aux ventes des exportateurs de l'archipel. «La tendance est à la prudence avant les élections législatives du 27 octobre, avec de forts mouvements de ventes de titres récemment en raison

de l'incertitude politique», la coalition du premier ministre Shigeru Ishiba n'étant pas assurée d'obtenir une majorité, ajoutaient-ils. Dans cet environnement sans éclat, concluent-ils, les regards se sont tournés vers l'introduction en Bourse mercredi de Tokyo Metro, la plus importante depuis 2018 dans le pays, et qui a attiré une foule de petits investisseurs individuels. Le principal gestionnaire du métro de Tokyo a fait une entrée tonitruante: vers 02h30 GMT, l'action Tokyo Metro Co. s'échangeait à 1.719 yens à la Bourse de Tokyo, soit un bond de quelque 43% par rapport à son prix d'introduction de 1.200 yens (7,4 euros). Asahi Group, lui, gagnait 3,29% à la même heure, après que sa branche brasserie a dévoilé une forte hausse de prix pour sa bière vedette Super Dry.

L'Asie suspendue à l'élection américaine

À travers l'Asie, les marchés restent rivés sur la campagne électorale aux États-

Unis, où une potentielle victoire de Donald Trump début novembre pourrait conduire à des hausses massives des droits de douane américains - ainsi que sur l'économie chinoise, après l'abaissement de la perspective de croissance du Fonds monétaire international (FMI). Les Bourses chinoises ont ouvert en hausse mercredi, l'indice composite de Shanghai gagnant 0,53% à 3.303,43 points tandis que celui de Shenzhen prenait 0,36% à 1.960,75 points vers 02h20 GMT. L'indice Hang Seng de Hong Kong

progressait pour sa part à la même heure de 1,47% à 20.800,33 points. De leur côté, les cours du pétrole cédaient un peu de terrain dans les premiers échanges asiatiques, au lendemain d'une forte hausse stimulée par la perspective d'une possible attaque imminente d'Israël sur l'Iran. Vers 02h20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,36%, à 75,77 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain reculait de 0,33%, à 71,50 dollars.

La Bourse de Paris à l'équilibre, focalisée sur les résultats d'entreprises

La Bourse de Paris devrait ouvrir sans tendance notable mardi, sur un marché entrant cette semaine de plain-pied dans le vif de la saison des résultats d'entreprises. Le contrat à terme de l'indice phare CAC 40 a cédé 0,05%, une quarantaine de minutes avant l'ouverture. Lundi, il a perdu 1,01% à 7.536,23 points, soit un recul de 76,82 points. «Les investisseurs sont nerveux à l'entame d'une semaine marquée par la publication des résultats de nombreuses entreprises d'envergure», a expliqué John Plassard, spécialiste en in-

vestissement pour Mirabaud. Plusieurs sociétés du CAC 40 publient leurs résultats financiers du troisième trimestre cette semaine. Vendredi, L'Oréal et Eurofins Scientific ouvrent le bal mardi. Suivront notamment Kering, Thales et Air Liquide mercredi. Jeudi, les résultats de Dassault Systèmes, Renault, Hermès ou encore Orange suivront. Les marchés sont aussi attentifs aux «interrogations sur l'envolée des rendements des emprunts américains», selon John Plassard, alors que l'élection présidentielle du 5 no-

vembre et son lot d'incertitudes approchent à grands pas. Le rendement des obligations à dix ans des États-Unis a nettement grimpé depuis le début de la semaine. Vers 6H10 GMT mardi, il est ressorti à 4,21%, contre 4,08% vendredi en clôture. Il a emporté dans son sillage les taux en Europe. En France, il s'établit à 3,02%, contre 2,89% vendredi, alors que le projet de budget 2025 du gouvernement de Michel Barnier, actuellement discuté à l'Assemblée nationale, fait l'objet de débats houleux entre partis politiques.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 23 Octobre 2024 Valeur : 25 Octobre 2024					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.5600	133.5750
1	EUR	EURO		143.9910	144.0206
1	GBP	POUND STERLING		173.1622	173.2041
100	JPY	JAPANESE YEN		87.6435	87.6591
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7416	18.7450
1	CHF	SWISS FRANC		153.9064	153.9415
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		96.6076	96.6254
1	DKK	DANISH KRONE		19.3045	19.3075
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6250	12.6289
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1919	12.1984
1	AED	UAE DIRHAM		36.3597	36.3687
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5667	35.5745
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.4744	435.8075
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7227	43.1521
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5103	13.5118
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6516	27.7934
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3635	3.3740
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.7884	177.7884

BOURSE DE ZURICH

Le SMI passe en territoire négatif

La Bourse suisse était tombée dans le rouge en fin de matinée mercredi, après avoir ouvert en zone positive. Les entreprises Roche et Kühne+Nagel étaient sous les feux des projecteurs après la publication de leurs résultats trimestriels. L'entreprise Temenos doit encore faire connaître sa performance en fin de journée. A l'international, les incertitudes géopolitiques continuaient de peser sur l'ambiance, alors que s'approche à grands pas l'élection présidentielle aux États-Unis. La Fed doit également publier dans la soirée son Livre beige, rapport sur les conditions économiques actuelles dans chacun des douze districts fédéraux américains, un document très attendu des économistes. "Les investisseurs observent avec

attention l'évolution du rendement des Treasuries et de la dialectique concernant celle à venir des taux d'intérêt américains. En effet, de plus en plus d'économistes commencent à douter de la baisse des taux de la Fed le mois prochain face à la vigueur de l'économie américaine", relève John Plassard de Mirabaud Banque dans son commentaire boursier journalier. "L'euphorie de la baisse des taux d'intérêt s'estompe légèrement", notent également les experts de la banque Raiffeisen. "Ce sont surtout les données conjoncturelles américaines qui sont toujours solides", ajoutent-ils. Dans la zone euro, l'indice de confiance des consommateurs sera à l'honneur et, au Canada, l'annonce du taux directeur de la banque centrale du pays.

A 11h00 à la Bourse suisse, le Swiss Market Index (SMI) lâchait 0,24% à 12'133,55 points, le Swiss Leader Index (SLI) perdait 0,20% à 1977,25 points et le Swiss Performance Index (SPI) 0,27% à 16'151,15 points. Parmi les trente valeurs principales, 20 se paraient de rouge, huit de vert et deux restaient stables. Le groupe Swatch se trouvait en haut du classement (+0,7%), suivi de Logitech (0,6%), dont Research Partners a abaissé l'objectif de cours à 80 francs suisses, et Sandoz (+0,5%). Parmi les poids lourds, le paquet alimentaire Nestlé grignotait 0,02% alors que l'entreprise pharmaceutique Novartis restait stable. Son concurrent, le bon Roche, reculait désormais de 0,1%, après avoir annoncé que ses recettes tri-

mestrielles ont grimpé de 9% sur un an, à 15,14 milliards de francs suisses. En queue de peloton, on retrouvait le groupe Straumann (-1,5%), suivi d'ABB (-1,1%) et de Sika (-1%). Le spécialiste des transports et de la logistique Kühne+Nagel cédaient également 1% malgré des résultats en hausse à l'issue du troisième trimestre, surtout en ce qui concerne le chiffre d'affaires. La solide demande a porté les recettes à 6,5 milliards de francs suisses, soit une progression de 19,3% sur un an. Sur le marché élargi, U-Blox effectuait un plongeon de 8,9%. Son chiffre d'affaire au troisième trimestre a chuté de 25% sur un an, en raison notamment de stocks trop élevés. Rieter essayait une baisse de

4,3% après avoir vu ses recettes s'étioler entre juillet et fin septembre, le chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année s'évaporant de 47% à 584,3 millions de francs suisses. Confronté à un environnement de marché difficile et à la vigueur du franc, Ems-Chemie (-1,47%) a également enregistré une contraction de ses revenus après neuf mois. Le fabricant de polymères et autres spécialités chimiques a dégagé un chiffre d'affaires net de 1,59 milliard de francs suisses, en baisse de 6,3% sur un an. Comet gagnait pour sa part 1,4% après avoir nommé un nouveau directeur financier (CFO) en la personne de Christian Witt et obtenu une recommandation d'achat de la banque Berenberg.

FACE AUX RISQUES PERSISTANTS

Le FMI reste prudent pour l'économie mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé mardi en légère baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour 2025, attendue à présent à 3,2% comme en 2024, du fait d'un ralentissement attendu pour les principaux pays émergents, au premier rang desquels Chine, Russie ou Mexique.

A l'occasion de la publication de son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), le FMI s'est également inquiété d'une hausse de l'incertitude au niveau mondial, du fait d'une multiplication des risques, tant géopolitiques qu'économiques, parmi lesquels la possibilité de voir l'activité économique chinoise montrer des signes supplémentaires de faiblesse "Cela intègre les risques d'escalade des conflits régionaux, en particulier au Proche-Orient, qui pourraient peser fortement sur les marchés de l'énergie. Mais également un virage marqué en termes de politique industrielle ou de flux commerciaux, qui pourraient abaisser les prévisions," a averti le chef économiste du FMI, Pierre-Olivier Gourinchas, en conférence de presse. Prévisions de croissance du FMI Parmi les autres risques, les conséquences de "la réduction de l'immigration dans les économies avancées, qui pourraient peser" sur les marchés du travail et l'inflation, ainsi qu'"un resserrement brutal des conditions financières mondiales", si les banques centrales n'accompagnaient pas suffisamment rapidement le ralentissement de l'inflation dans leur politique monétaire. Conséquence, les prévisions de croissance restent faibles au niveau mondial et

dans la continuité des années précédentes, alors même que la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a alerté à plusieurs reprises sur le fait que l'activité économique mondiale connaissait sa décennie à la croissance la plus faible depuis longtemps. Tout n'est cependant pas négatif, le retour de l'inflation vers sa cible de 2% dans les principales économies est considéré par le FMI comme un succès à mettre au crédit des banques centrales. "Les progrès sur l'inflation ont été plus marqués dans les économies avancées, qui sont proches de leur cible, que pour les marchés émergents ou en développement, où l'on observe une plus grande variation, une dispersion de la situation sur le front de l'inflation", a souligné M. Gourinchas. Certains pays y parvenant cependant mieux que d'autres, au premier rang desquels les Etats-Unis, qui devraient terminer l'année avec une croissance à 2,8%, estime le FMI, et voir la décélération continuer légèrement en 2025, à 2,2%, soit plus qu'attendu en juillet dernier (1,9%). "Nous sommes proches" d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, a estimé M. Gourinchas. "La consommation marche très bien et dans le même temps l'inflation continue de ralentir".

Les pays émergent en ralentissement

De quoi continuer à creuser l'écart avec la zone euro, dont la croissance reste encore au ralenti, même si un léger mieux est prévu en 2025, à 1,2% (contre 0,8% pour 2024). La cause principale est à chercher du côté de sa principale économie, l'Allemagne, qui aurait une croissance nulle en 2024, après une légère récession l'année précédente. Elle devrait renouer avec une faible croissance du PIB, de l'ordre de 0,8%, en 2025, revue sensiblement à la baisse par rapport à l'estimation de juillet (1,3%). A l'inverse, la France reste remarquablement stable, avec une croissance attendue par le Fonds à 1,1% en 2024 et 2025, comme en 2023. Mais le nouveau moteur de la zone euro reste l'Espagne, attendue à 2,9% cette année et qui devrait connaître encore une croissance à plus de 2% en 2025 (2,1%). "On observe une forme de divergence entre les différents pays de la zone euro, particulièrement ceux qui se reposent sur leur industrie, confrontés à une faiblesse générale, et ceux qui sont plus dépendants des services, comme l'Espagne, avec une meilleure performance", a détaillé M. Gourinchas

ETATS-UNIS

Qui croît plus vite

Les Etats-Unis affichent une croissance de 3% de leur PIB réel sur une année glissante jusqu'au deuxième trimestre 2024. C'est plus solide que la plupart des pays européens (la Zone Euro est à +0,6%) mais quelques régions battent tout de même les Etats-Unis. Qui croît plus vite que les Etats-Unis ? Le produit intérieur brut (PIB) réel est une mesure de la production économique d'un pays, ajustée pour tenir compte de l'inflation ou de la déflation. En utilisant des prix constants, le PIB

réel permet d'évaluer la croissance économique sans l'influence des variations de prix. Cela offre une image plus précise de la performance économique d'un pays au fil du temps. Parmi les pays qui ont vu la croissance du PIB réel croître plus vite que les Etats-Unis, nous retrouvons : l'Inde (+6,7% de croissance YoY du PIB réel au deuxième trimestre 2024), les Philippines (+6,3%), l'Indonésie (+5,1%), la Chine (+4,7%), la Russie (+4,1%), Hong Kong (+3,3%), le Brésil (+3,3%), la Pologne (+3,2%) et l'Espagne

(+3,1%). Concernant la croissance supérieure des Etats-Unis par rapport à la zone euro au deuxième trimestre 2024, plusieurs facteurs entrent en jeu : Dépenses de consommation : Les Etats-Unis ont bénéficié d'une consommation intérieure plus robuste, soutenue par un marché de l'emploi dynamique et des politiques fiscales favorables. Investissements : Les entreprises américaines ont augmenté leurs investissements en capital.

Innovation et technologie : Les Etats-Unis continuent d'être un leader mondial dans les secteurs technologiques, ce qui peut contribuer à une croissance plus rapide. Exportations : Une demande mondiale accrue pour les biens et services américains pourrait avoir stimulé les exportations. En revanche, la zone euro pourrait faire face à des défis tels que des tensions géopolitiques, des politiques fiscales plus restrictives ou une demande intérieure plus faible, limitant ainsi sa croissance économique.

EN PLEIN MARASME BUDGÉTAIRE

La France attend la note de Moody's

Après avoir été épargnée par Fitch, la France échappera-t-elle aux foudres de Moody's ? L'agence de notation internationale livrera ce vendredi son verdict sur l'économie française, fragilisée par la forte détérioration des comptes publics, en plein débat budgétaire à l'Assemblée nationale. C'est un nouveau rendez-vous important pour l'Hexagone. Alors que le gouvernement prévoit un effort de « 60 milliards d'euros » en 2025 dans son projet de budget étudié en ce moment à l'Assemblée nationale, entre réductions des dépenses publiques et alourdissement de la fiscalité, la décision de Moody's sur la note souveraine

française sera scrutée de près. D'autant qu'un abaissement n'est pas exclu... L'agence note la France un cran au-dessus des autres agences Fitch et S&P, à « Aa2 » (l'équivalent de 18 sur une échelle de 20 niveaux de notation), et pourrait s'aligner sur elles malgré une perspective actuellement « stable ». Cette dégradation potentielle serait une mauvaise nouvelle pour la France. Les taux auxquels le pays emprunte sur les marchés pourraient se détériorer, alors que l'Hexagone est déjà sous tension, notamment de Bruxelles, en raison de la dérive de ses comptes publics. Pour le moment, la dette française continue de séduire les investisseurs du

marché, mais ses taux d'intérêt sont désormais proches de ceux de pays comme le Portugal ou l'Espagne, réputés plus risqués. La décision de Moody's interviendra deux semaines exactement après celle de Fitch, qui a placé la France sous « perspective négative », lui épargnant la dégradation de sa note « AA- » malgré ses finances publiques. L'agence a souligné que depuis sa précédente évaluation en avril, « les risques liés à la politique budgétaire se sont accrus ». « Une forte fragmentation politique et un gouvernement minoritaire compliquent la capacité de la France à mettre en œuvre des politiques d'assainissement budgétaire

durables », estime l'agence, qui ne croit pas aux prévisions officielles de déficit. Selon le cabinet Asterès, plus que les décisions des agences de notation, dont les conséquences seraient selon lui « limitées sur les coûts d'emprunt de l'Etat français », c'est la situation budgétaire, économique et politique de la France, encore marquée de fortes incertitudes, qui importe surtout. Car l'an prochain, alors que la croissance atteindrait 1,1% comme cette année, dans un environnement de fort recul de l'inflation, la dette publique continuerait de gonfler pour frôler les 115% du PIB, presque le double du maximum fixé à 60% par Bruxelles.

MEXIQUE

La réforme judiciaire fait peser de l'incertitude sur l'économie

Une période d'incertitude économique débute au Mexique. Une réforme judiciaire controversée a été promulguée dimanche, faisant de ce pays le premier au monde à élire tous ses juges par le vote populaire. Un projet porté par le président sortant de gauche nationaliste Andrés Manuel Lopez Obrador, aux manettes depuis 2018 et qui sera remplacé le 1er octobre par son héritière politique, Claudia Sheinbaum, élue en juin. Cette réforme constitutionnelle va affaiblir la 12e économie mondiale en « érodant » l'équilibre des pouvoirs et des institutions, avertit l'agence de notation Moody's. Une pure fiction, d'après le président mexicain, qui a rappelé les « chiffres record » des investissements étrangers sous son mandat en 2023 : 36 milliards de dollars l'année dernière, soit 27 % de plus qu'en 2022. Indépendance compromise Selon l'agence new-yorkaise, la principale inquiétude des investisseurs concerne l'affaiblissement du pouvoir judiciaire face aux pouvoirs exécutif et législatif. « La nouvelle loi pourrait politiser les décisions de la Cour fédérale et de la Cour suprême de justice de la nation (CSJN), en plus de compromettre l'indépendance du système », avait relevé l'agence dans un récent rapport. Pour l'heure, Moody's maintient la note du Mexique à Baa2 dans la catégorie investissement, assortie d'une perspective stable. Mais elle souligne que la réforme du système judiciaire a un « impact négatif élevé sur la note de sa dette souveraine ». Un « choc de confiance prolongé » pourrait « freiner l'investissement privé », estiment ses experts. Le peso au plus bas L'incertitude s'est fait ressentir avant même le vote de cette réforme. Les investisseurs étaient déjà nerveux, et les actifs financiers mexicains ont été pénalisés. Le peso a chuté à son plus bas niveau depuis près de deux ans par rapport au dollar, une situation qui pourrait perdurer. « Le gouvernement mexicain envoie un signal inquiétant sur la fragilité institutionnelle du Mexique, mettant en danger la relation avec nos partenaires commerciaux, le flux des capitaux et la croissance économique », s'inquiétait, mardi, la Confédération patronale du Mexique.

AUDI A2 Le petit monospace fête ses 25 ans et s'offre un exemplaire unique

Pour célébrer les 25 ans de l'A2, Audi a cogité une version restomod électrique qui ne manque pas d'allure.

Pour fêter les 25 ans de l'Audi A2, la marque d'Ingolstadt a concocté, par le biais des apprentis de son centre de formation, cette version "electromod", autrement dit un restomod animé par une motorisation électrique dont la fiche technique n'a pas été communiquée. Le véhicule est encore plus lisse qu'à sa sortie d'usine au début des années 2000. Baptisée A25years, cette Audi gagne en modernité au moyen de rétroviseurs extérieurs caméra, d'une calandre affinée suivant la découpe du capot et de l'emblème lumineux. Les poignées de porte comme les protections latérales ont disparu, tandis que des jantes pleines favorisant l'aérodynamisme en évitant les turbulences accentuent l'aspect monolithique de l'engin.

À l'arrière, les extensions d'ailes sont élargies, la texture des feux remise au goût du jour, le hayon est lissé et arbore un logo éclairé. Enfin, en partie basse, où la plaque a migré, le bouclier s'offre un design plus viril dans l'esprit de celui de la toute première mouture de l'Audi S3. Au salon de Francfort IAA, à l'automne 1999, la version de série de l'Audi A2 est prête. La marque aux anneaux avait pris le soin de jalonner son arrivée par le biais des concept cars A12 et A12 Open End dès 1997. L'idée d'une citadine chic, longue de 3,82 m et misant sur une structure légère (comptez entre 895 et 1 030 kg selon la motorisation), donc frugale, mais coûteuse car en aluminium, faisait alors sens. Avec en ligne de mire la Mercedes Classe A qui, à l'époque, se rangeait encore dans la catégorie des monospaces, et dont le niveau de qualité comme de finition était en deçà de celui de l'A2. Pourtant, malgré ses bonnes dispositions, l'Audi A2 a raté le coche. Devant l'insuccès commercial, la production est prématurément stoppée un an avant son terme. Seules 176 205 unités ont été écoulées.

Ce qui est insuffisant pour rentabiliser les lourds investissements tels l'achat d'aluminium, les procédés spécifiques d'emboutissage de soudure comme de peinture, sans oublier, pour le client, les temps importants d'immobilisation en cas de réparations, comme le coût de ces dernières. L'A2 restera l'un des rares échecs d'Audi.

Pourtant, la marque envisagea bel et bien de donner une suite au modèle. En 2011, au salon de Francfort, le concept Audi A2 e-tron tente de remettre le couvert en misant cette fois sur l'électrique, mais il restera sans suite.

Une inédite Skoda Fabia RS turbo de 190 ch !

Cette nouvelle a de quoi faire frissonner les fans de petites GTI bon marché : Skoda s'apprête à dégainer une Fabia RS Rally2 dont le 1.5 TSI a été boosté à 190 ch, pour à peine plus de 30 000 €. Pas la peine de vous précipiter chez votre revendeur tchèque le plus proche puisque cette version est réservée au marché espagnol... Snif !

Il y a seulement quelques jours, la rédaction de Caradisiac s'interrogeait sur l'avenir des sportives à moteurs thermiques lors de sa présence au Mondial de l'Auto 2024. Le constat fut pour le moins amer : alors que les berlines compactes survitaminées ont totalement quitté la scène française, les petites bombinettes ne se comptent plus que sur les doigts d'une seule main, et plutôt celle de E.T. l'extraterrestre de Steven Spielberg, puisque seules la Mini Cooper S et la VW Polo GTI sont toujours proposées du côté des tractions.

Et à des prix hors sol, surtout si l'on tient compte du malus 2025, qui frôlera 3 000 € les concernant, soit des devis d'environ 38 000 € dans les deux cas. Et l'on ne parle pas de la Toyota Yaris GR qui sera frappée par la maxi-taxe de 70 000 € dès le 1er janvier, malgré un mini-moteur à 3 cylindres... Bref, l'enfer sur terre pour les passionnés de moteurs à explosion...

Un 1.5 TSI boosté à 190 ch : une bonne idée pour proposer du thermique sans exploser les rejets de CO2. À bon entendeur...

De fait, la perspective d'une petite Skoda Fabia RS affichée à 30 900 € et n'émettant pas trop de CO2 (on attend encore les chiffres d'homologation) grâce à un 1.5 TSI boosté (plutôt qu'au 2.0 de la Polo) pour éviter les lourdes dîmes, nous met-tait l'eau à la bouche. Au programme : 190 ch et 290 Nm de couple, obtenus grâce au travail du préparateur allemand ABT, et transmis aux roues avant via une boîte auto DSG à 7 rapports.

Est-ce qu'on peut retenir l'idée S.V.P ?

Mieux, le châssis est rabaissé de 15 mm et intègre des jantes OZ Racing Superturismo de 17 pouces noires chaussées de pneus Michelin Pilot Sport 5. La citadine est d'autant plus sexy qu'elle reprend les couleurs d'un modèle de course, en l'occurrence le Mamba Green qui recouvre la reine de Rallye du pilote José Antonio



Suárez. Vous l'aurez compris : cette voiture a surtout pour objectif de rendre hommage au pilote sacré champion des Rallyes d'Espagne cette année. De fait, elle ne sera proposée à la vente qu'au-delà des Pyrénées, et à seulement 100 clients. On hésite encore à nous réjouir pour nos voisins, ou à pleurer... L'habitacle n'est pas en reste puisqu'il se

distingue par ses sièges enveloppants noirs, son volant sport multifonction à trois branches avec palettes, et sa plaque d'identification avec le numéro d'édition, et signée par Suárez. Les premières unités arriveront sur le marché à la fin du premier trimestre 2025. Si vous avez une adresse en Espagne, vous pouvez toujours tenter votre chance...

Les chiffres qui prouvent que Stellantis est dans le dur depuis début 2024

Dans un marché européen qui stagne, le groupe franco-américano-italien Stellantis accuse une baisse des ventes plus forte que la concurrence en 2024. Et septembre ne fait qu'accentuer la tendance !

Avec la publication des chiffres de ventes du marché automobile européen, l'Association des constructeurs européens d'automobile, l'ACEA, est rentrée dans le détail des ventes des groupes et des marques. Et si à quelques exceptions près, les neuf premiers mois de l'année ne sont pas mirobolants, s'inscrivant dans la tendance européenne qui est à la stagnation (+0,6%), il est une contre-performance qui ressort un peu plus que les autres : celle de Stellantis. En effet, par rapport à la même période de 2023, le groupe affiche une baisse de 5,9 % en 2024, avec 1 375 156 véhicules vendus, contre 1 460 640 l'an dernier. Situé entre les groupes Volkswagen (2 110 036) et Renault (858 240) en nombre de

ventes, Stellantis affiche une chute bien plus importante. Notamment en septembre.

Septembre catastrophique

Quand Volkswagen stagne à +0,3% en septembre 2024 par rapport au même mois en 2023, et Renault limite la casse à -1,5%, la moyenne des marques de Stellantis est à -27,1% ! Et si Peugeot n'affiche une baisse que de 4,6%, plusieurs marques font des chutes vertigineuses, comme Citroën et Fiat (respectivement -45,6 et -45,2%), DS (-30,7%). Opel est à -22%, Alfa Romeo est à -18,3% et Jeep à -15,9%. Avec de tels chiffres, la part de marché de Stellantis est forcément aussi en forte baisse et passe de 19,2 à 14,9% (sept 2023/2024). Le problème c'est que l'on n'est pas très optimiste pour la suite quand on sait que Jean-Philippe Imparato, nouveau PDG Europe du groupe, a récemment expliqué préférer sacrifier les ventes



thermiques au profit de l'électrique afin de pouvoir répondre aux objectifs en matière de CO2. Quitte effectivement à ce que les ventes baissent encore !

Les grands gagnants depuis début 2024

Les chiffres publiés par l'ACEA mettent également en lumière la bonne santé de quelques groupes ou constructeurs qui semblent s'en sortir mieux que d'autres, surtout dans ce marché européen qui est à la stagnation sur les neuf premiers mois de l'année. Ainsi les constructeurs japonais semblent tirer leur épingle du jeu avec un groupe Toyota (Toyota et Lexus) qui affiche une hausse de 16,4 %. Nissan est à +5,2% et Suzuki affiche une hausse de 20%. Sans oublier Honda et Mitsubishi respectivement à +33,6% et +59,5%. Volvo aussi fait une percée remarquable depuis janvier, avec des ventes en hausse de 38,9 %.

DÉFENSE ET TECHNOLOGIES QUANTIQUES

Des avancées qui menacent les droits humains ?

Dans l'arsenal des grandes puissances militaires, une nouvelle arme risque de bouleverser les équilibres géopolitiques : la technologie quantique. Si celle-ci promet de révolutionner les capacités de défense des nations, elle soulève aussi des questions éthiques fondamentales sur la préservation des droits humains et des libertés individuelles.

L'entrée fracassante des technologies quantiques dans le domaine militaire n'est plus de l'ordre de la science-fiction. Le Département américain de la Défense a franchi un pas décisif en 2023, en injectant 45 millions de dollars dans l'intégration de composants quantiques à ses systèmes d'armement. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique mondiale où chaque nation cherche à prendre l'avantage. La course à l'armement et à la défense quantique est bel et bien lancée. Le Royaume-Uni expérimente des systèmes de navigation inviolables et l'Inde développe activement le cryptage quantique de ses communications militaires. La Chine, de son côté, a prouvé il y a moins de 10 jours qu'elle n'était pas en retard dans le domaine et affirme désormais avoir conçu un radar quantique capable de percer les technologies furtives existantes. Quelles seront les implications des technologies quantiques pour la cyberguerre et surtout pour nous autres, citoyens ?

La face sombre du miracle quantique

Au-delà de l'aspect purement technologique, des zones d'ombre émergent aussi abords de cette course. Les ordinateurs quantiques, par leur puissance de calcul phénoménale, permettront certainement un jour la conception de nouvelles armes chimiques et biologiques. Plus inquiétant encore, leur capacité à briser les systèmes de cryptage actuels est une menace potentielle pour la sécurité des communications mondiales.

Les capteurs quantiques (instruments de mesure ultra-sensibles exploitant les propriétés de la physique quantique pour détecter des signaux extrêmement faibles), d'une précision démentielle, pourraient se changer en outils de contrôle social potentiellement absolus. Les experts appellent à une gouvernance anticipée des risques plutôt qu'à



une régulation tardive. La neutralité technologique n'a jamais existé et n'existera jamais : chaque choix technique porte en germe des implications éthiques qu'il convient d'évaluer dès la conception. Nous en faisons déjà les frais aujourd'hui avec l'intelligence artificielle, dont la gouvernance peine aujourd'hui à rattraper son développement, devrait nous servir d'avertissement (Le Pacte sur l'IA de l'UE vient à peine d'être signé, et ce n'est qu'un exemple).

L'urgence d'un cadre éthique international

Face à ces enjeux qui pourraient rapidement dépasser nos capacités de régulation, les experts préconisent la création d'un organisme de surveillance indépendant à l'instar de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette instance veillerait à l'application de six principes directeurs élaborés pour encadrer le développement des technologies quantiques militaires. Analyser le spectre éthique complet, de la genèse d'une technologie quantique x à sa mise en œuvre, afin d'éviter tout débordement :

voilà les lignes de ce cadre. Celui-ci nécessitera une approche pluridisciplinaire, associant physiciens, ingénieurs, experts en défense, juristes spécialisés en droit humanitaire et éthiciens. Les chercheurs proposent une classification des risques en trois catégories : les « known knowns » (l'impact sur la vie privée et la surveillance de masse), les « known unknowns » (risques liés à la chaîne d'approvisionnement des technologies quantiques), et les « unknown unknowns » (les plus difficiles à prédire, qui se révéleront avec la maturation des technologies). En catégorisant les risques et les opportunités de cette manière, nous pourrions construire une gouvernance éthique plus robuste et mieux adaptée à un contexte spécifique.

L'équilibre entre l'innovation et l'éthique

Le type de gouvernance proposée ici ne vise pas à freiner l'innovation, mais plutôt à l'orienter vers des applications bénéfiques. Les technologies quantiques, comme l'énergie nucléaire avant elles, présentent un double usage : militaire et

civil. Les experts encouragent les organismes de défense à soutenir aussi les applications civiles dans des domaines comme la santé, l'agriculture ou la lutte contre le réchauffement climatique. La mise en place d'une telle gouvernance exigera forcément des investissements conséquents en temps, en financement et en ressources humaines. Certains pourraient être tentés de différer ces efforts, mais comme le soulignent les chercheurs, le coût de la correction des erreurs dépasserait largement celui de leur prévention. Le paysage quantique mute très rapidement, et l'anticipation est l'une des seuls clés pour qu'il se développe de manière responsable. La course aux armements quantiques ne doit pas se faire au détriment des valeurs fondamentales de nos sociétés et de leur équilibre comme ce fut le cas pour le nucléaire. La course à cette technologie a mis en péril la sécurité mondiale et a contribué à une méfiance généralisée entre les nations pendant 50 ans à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons aujourd'hui les moyens de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Brèves

TSMC dans le viseur des Etats-Unis

Le Département américain du Commerce a indiqué il y a quelques jours mener une enquête sur TSMC suite à des soupçons selon lesquels il aurait contourné les contrôles à l'exportation pour produire des puces d'IA pour Huawei. Pourtant, le fabricant de semi-conducteurs taïwanais a indiqué qu'il ne fournissait plus de puces au géant chinois depuis mi-septembre 2020. Un dernier rapport de TechInsights alimente cependant la polémique puisque ce dernier indique avoir détecté la présence d'un composant TSMC dans un terminal Huawei après démontage. L'histoire aurait pu s'arrêter là mais TSMC a indiqué avoir prévenu le Département américain du Commerce qu'il avait reçu une commande pour fabriquer une puce semblable à l'Ascend 910B de Huawei utilisé pour la formation des LLM.

Un fournisseur falsifie un certificat pour obtenir un contrat de 11 M\$ avec la SEC

Deepak Jain, CEO de la SSII Ainet basée dans le Maryland, a été inculpé de fraude et de fausses déclarations après avoir prétendument falsifié une certification de centre de données Tiers 4 pour obtenir un contrat de 10,7 millions de dollars avec la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Le CEO a fourni un certificat fictif d'Uptime Council, alors qu'ils sont décernés par l'Uptime Institute. Le CEO est accusé de six chefs d'accusation de fraude majeure et d'un chef d'accusation de fausses déclarations. « S'il est reconnu coupable, il risque une peine maximale de 10 ans de prison pour chaque chef d'accusation de fraude majeure et une peine

maximale de cinq ans de prison pour le chef d'accusation de fausses déclarations », explique le ministère américain de la Justice dans un communiqué.

LightOn prépare son IPO

La start-up française avance rapidement dans ses développements GenAI comprenant notamment son LLM Alfred. Après avoir noué des partenariats avec OBS et HPE pour adosser sa plateforme Paradigm servant à déployer des agents conversationnels, la jeune pousse cherche à changer d'échelle et compte sur une introduction en bourse (Euronext Growth Paris) pour y arriver et compte lever près de 10 M€. Le but ? Financer sa croissance et son expansion à l'international. Un défi plutôt osé à l'heure où les acteurs de la French Tech font plutôt grise mine.

Mots fléchés

Jouissance		Erraient				Auteur de la Tronche-en-Biais		Situations de manque		Coiffure tronconique		Travaux forcés	
Délibérement		Espace de temps		Ruse		Nid de rapace		Réputation				On connaît de lui la crayate	
Palefrenier				Vers						Ménagerie			
Bordel										Mer entre l'Europe et l'Asie			
							Patriarche biblique				Niels-bohrium		Veuve
							Crise						
Lettre grecque				Déclaras									
Petit officier				Défauts									
		Lettre grecque				Perte de mémoire							
						Allongeoins							
Très bonne note		Se baigner						Pronom personnel			Petit ruisseau		
		Broyer									Connu		
	Ville de falaises												
	Notre cher continent qu'on dit vieux ?								Kidnapping	Humour			
										Astate			
				Exprimai				Liquide vital				Désolé	
								L'Irlande					
Lieu de fouilles			Promesse										Pour le café ou le thé
Membre			Périodes de trois mois environ								Spectacle magnifique		
				Colère passée	Organe de la vue					Médiocre			
										Pageot			
Risquai													
Grosses araignées					Espoir		Rehaussa						
							Lavabos						
							Possèdent						
Anneaux de cordage						Arbre		Personnes					
Basané	Prompt	Fabriques		Partie tombante d'un vêtement				Bon sens		Orifice		Pièdestaux	
				Excèsifs									Animaux
				Note de musique									
Affirmé							Baudet				Fleuve russe		
Petite pomme							Disparu				Ville du midi de la France		
			Tantale			Ration de nourriture							
			Levé au Moyen Âge			Futur officier français							
Fille de Cadmos				Natives					Dispositif de flipper				
Poissons													
				Groupe de maisons identiques						Avant UE			
Levant				L'Irlande poétique					Cantine huppée				

Reddition d’un terroriste à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 18 au 22 octobre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 64,7 kilogrammes de cocaïne et 107.029 comprimés psychotropes ont été saisis».

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 24 octobre 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ARPCE

Sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile

L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, suite aux manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, indique mercredi un communiqué de l'ARPCE. L'ARPCE "informe qu'à l'issue de la campagne de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opérateurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l'ensemble du territoire national, il a été constaté des manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans leurs cahiers des charges respectifs", précise la même source. "En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Autorité de régulation a mis en demeure les trois opérateurs afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G et a procédé à une campagne de vérification de la levée des manquements observés, laquelle campagne a permis de relever que certaines exigences en matière de couverture et de qualité de service demeurent insatisfaites", ajoute le communiqué. Par conséquent, l'Autorité de régulation a prononcé des "sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs d'un montant global de 1.053.325.166,30 DA, détaillé comme suit: ATM (Mobilis) 721.802.502,42 DA, OTA (Djezzy) 82.026.182,13 DA et WTA (Ooredoo) 249.496.481,75 DA.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Les cinq axes du plan national

Par Réda Hadi

La lutte contre le cancer est une préoccupation majeure pour le Président de la République, qui y attache une importance particulière. De ce fait, l'action de l'Algérie pour la lutte contre cette maladie est déterminante, en cela est d'autant plus vrai que les efforts sont continus, tant en prévention qu'en infrastructures. C'est d'ailleurs dans la continuité des instructions du Président que le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar, a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions concernant la prévention et la lutte contre le cancer en vue d'une meilleure prise en charge des patients, et ce après que celui-ci lui ait présenté le programme d'action de la commission qu'il préside. A sa sortie de sa réunion de travail avec le Chef de l'Etat, M Pr. Adda Bounedjar a déclaré avoir présenté au Président un état des lieux sur le Cancer en Algérie et une stratégie de lutte comportant

cinq axes. Celui-ci a tout de même précisé que ces cinq axes sont la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la recherche scientifique et les modalités pour l'amélioration de la prise en charge du patient, a-t-il ajouté, soutenant que le Président de la République nous a donné des instructions concernant la prévention et la lutte contre le cancer en vue d'une meilleure prise en charge des patients en Algérie. Dans une intervention dans le JT de 20 h da la chaine nationale, M. Bounedjar a qualifié sa rencontre avec le Président de la République riche et transparente, indiquant qu'elle avait permis d'évoquer plusieurs thèmes relatifs au programme d'action de la commission. Lors de cette séance, la Commission a présenté un exposé sur son programme d'action pour la période 2024-2028 qui repose sur cinq axes, avec en tête la prévention qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est à même d'éliminer les causes de la maladie et partant réduire le nombre de cas à plus de 50% et celui précoce, notamment des can-

cers les plus répandus en Algérie, à l'instar du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer de la prostate, selon le président de la Commission, soulignant que le dépistage précoce évite le développement rapide du cancer et empêche sa propagation. Quant au troisième axe, Pr Bounedjar a dit qu'il concerne le diagnostic précoce qui est à même d'augmenter le taux de guérison, pouvant atteindre 97% pour le cancer du sein, à titre d'exemple. Le quatrième axe du programme d'action de la Commission porte sur la prise en charge du patient atteint du cancer et de son parcours thérapeutique, dont les résultats seront positifs, tant pour le malade(augmentation du taux de guérison) que pour le Trésor public (réduction des coûts des soins), a-t-il fait savoir, estimant que la prise en charge du patient au début de la maladie améliorera son parcours de soin. L'intervenant a également évoqué le cinquième axe du programme d'action de la Commission, consacré à la recherche scientifique en oncologie visant à améliorer l'état de santé des patients atteints de cette maladie.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Des zones Economiques Spéciales pour une diversification économique

Le cadre institutionnel national de promotion de l'investissement peut s'avérer insuffisant pour différentes raisons. Il est donc nécessaire de voir d'autres formes complémentaires ou alternatives pour attirer les investissements. On peut aller jusqu'au cas extrême, celui de mettre en place des dispositifs dérogatoires au droit interne. Le modèle le plus usité est celui des zones franches sous toutes leurs formes : Zone Franches (ZF) classique, Zone Franche d'Exportation (ZfE), Zone Economique Spéciale (ZeS). Ces zones sont un facteur d'attractivité des IDE en raison de leur régime juridique dérogatoire et parfois très incitatif en termes de dotations de facteurs de production compétitifs. La création de zones économiques spéciales est un exemple de mesure ciblée de promotion de la diversification et de la modernisation industrielle grâce à l'attrait des IDE. L'expérience a montré que, pour que ces zones soient efficaces, leurs caractéristiques, leur cadre directif et leurs axes stratégiques devaient être fonction du contexte particulier du pays et de la conjoncture internationale. Les zones économiques spéciales doivent notamment offrir des services d'infrastructures de qualité (bâtiments, réseaux d'énergies, télécommunications, etc.) et être reliées aux voies de transport. Les conditions d'emploi de la main-d'œuvre doivent aussi être prises en considération dès le stade de la conception. De nombreuses définitions de ces zones franches sont données, nous en rappelons les plus pertinentes. L'ONUDI définit une zone franche d'exportation comme : « une zone relativement petite et géographiquement séparée au sein d'un pays, dont le but est d'attirer des industries orientées vers l'exportation en leur offrant des conditions commerciales et d'investis-

sement très favorables comparées à celles en vigueur dans le reste du pays hôte. » La CNUCED définit les zones franches d'exportation comme « des zones industrielles qui constituent des enclaves dans le territoire douanier national et qui sont généralement situées à proximité d'un port et/ou d'un aéroport international. La totalité de la production de ces zones est généralement exportée. Les importations de matières premières, de produits intermédiaires, d'équipements et de machines nécessaires à la production destinée à l'exportation ne sont pas soumises aux droits de douane. » Enfin, la Banque Mondiale définit la zone franche d'exportation comme « une zone industrielle, généralement fermée et d'une superficie de 10 à 300 hectares, spécialisée dans la production destinée à l'exportation. Elle offre aux entreprises des conditions de libre-échange et un environnement réglementaire libéral. » D'autres modalités propres à chaque ZfE, sont souvent mises à profit pour inciter les entreprises à investir et à exporter ; comme l'assouplissement de la réglementation sur le travail (la dérogation au droit du travail national, la flexibilité du marché du travail, l'importation éventuelle d'une main d'œuvre spécifique...) La création de zones économiques spéciales est un exemple de mesure ciblée de promotion de la diversification et de la modernisation industrielle. De telles zones ont été établies partout dans le monde : il en existait en 2019 près de 5 400, réparties dans 147 pays. Les résultats varient considérablement d'une région, d'un pays et d'une zone à l'autre. L'expérience a montré que, pour que ces zones soient efficaces, leurs caractéristiques, leur cadre directif et leurs axes stratégiques devaient être fonction du contexte parti-

culier du pays et de la conjoncture internationale. La cohérence des politiques et la coordination institutionnelle sont également cruciales, de même que l'efficacité des partenariats noués entre les pouvoirs publics, les institutions internationales et les entreprises. Les mesures destinées à resserrer les liens entre les zones économiques spéciales et les entreprises locales peuvent élargir les retombées de ces zones et contribuer à la diffusion de connaissances et d'idées novatrices au-delà de leurs limites. Il peut s'agir de mettre en place des programmes de formation des entreprises d'un secteur particulier pour renforcer leur productivité et leurs capacités, d'organiser des manifestations de réseautage entre entreprises implantées dans des zones économiques spéciales et entreprises locales ou de diffuser auprès des entreprises étrangères de ces zones des informations sur les fournisseurs locaux. Ce modèle a longtemps été pratiqué en Chine même au début de son ouverture aux IDE. Traditionnellement, les Zones Economiques Spéciales sont concentrées sur les industries manufacturières ; aujourd'hui on peut étendre cette forme d'organisation économique dans le secteur du Tourisme, en particulier lorsqu'il s'agit de tourisme culturel (zones archéologiques éloignées, paysages et reliefs particuliers, comme le désert, les Oasis, ...). Nous pouvons imaginer les Hoggar et le Tassili comme ZES. Les investisseurs viendront avec leurs infrastructures et savoirs faire touristiques et surtout avec une clientèle internationale. Une fois ces zones déclarées ZES, l'accès et le séjour des touristes seront simplifiés avec des visas à l'arrivée et un service de change ou même un système de paiement direct par les monnaies étrangères (cartes de crédit, chèques de voyage etc.)